

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2862 - MARDI 14 MARS 2017

RITES ET TRADITIONS

Les profondeurs et les splendeurs du Kiebe-Kiebe révélées à Oyo



En marge de la conférence internationale sur le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, la ville d'Oyo a vécu, le 9 mars, l'inauguration, en présence du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, d'un musée dédié au Kiebe-Kiebe. L'avènement de ce haut lieu de retour aux sources, logé dans le site de N'Gol'Odoua sur les berges de l'Alima, a donné lieu à une démonstration grandeur nature de cette danse dont le professeur Théophile Obenga présentait la portée initiatique.

Riche en sons et en couleurs, cette cérémonie d'inauguration couplée à un colloque international organisé le jour suivant a donné aux profanes la pleine mesure de ce qu'il y a de meilleur dans le Kiebe-Kiebe.

Pages 15-16

PROCESSUS ÉLECTORAL

La JUR salue la mise à l'écart des préfets et sous-préfets



Brian Aurélien Miamissa

Analysant les conclusions de la récente concertation politique organisée à Ouesso, le président de la Jeunesse unie pour la République (JUR), Brian Aurélien Miamissa, participant à ces assises, a notamment mentionné le redécoupage électoral et surtout la mise à l'écart des autorités déconcentrées dans l'organisation des prochains scrutins.

« Il faut admettre qu'il y a eu une tentative de retour en arrière visant à remettre en scène les préfets, sous-préfets, maires et autres autorités territoriales dans le processus électoral, mais cela a été rejeté en bloc par les politiques », a-t-il confié lors d'un entretien aux Dépêches de Brazzaville.

Page 2

DIABLES ROUGES

Sébastien Migné s'engage pour deux ans

Longtemps sous l'ombre de Claude Le Roy, le technicien français Sébastien Migné a signé hier un contrat d'une durée de 2 ans à la direction de l'équipe nationale sénior de football. Se disant « plein d'ambitions », pour cette première expérience à la tête d'une sélection nationale, le nouvel entraîneur des Diables rouges a dans son viseur le Mondial 2018 et la Coupe d'Afrique des nations 2019. « Après l'expérience de 2015, le Congo a besoin de revenir en force. Je crois au potentiel des joueurs mais c'est sur le terrain que tout va se dessiner », a-t-il promis. Page 10



POINTE-NOIRE

La grève persiste à l'hôpital général de Loandjili

Déclenchée depuis le 6 mars, la grève des agents de l'hôpital de Loandjili tarde à se terminer. Les solutions aux revendications du personnel de ce grand établissement sanitaire n'ont pas encore été trouvées. Dans leur déclaration datée du 7 mars, ceux-ci ont exigé le départ de leur directrice générale et de leur directrice de l'administration et des ressources humaines. Page 14

ÉDITORIAL
N'Gol'Odoua
Page 2

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Le président de la République nomme une vingtaine de nouveaux sous-préfets

Page 2

ÉDITORIAL

N'Gol'Odoua

Revenons sur le moment, exceptionnel à tous égards, que nous avons vécu à Oyo la semaine dernière en marge de la signature du Mémorandum sur le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et de l'inauguration de l'hôpital général Edith Lucie Bongo Ondimba, lorsque Denis Sassou N'Guesso coupa le ruban du Musée kiebe-kiebe de N'Gol'Odoua.

Situé en plein cœur de la forêt, à quelques centaines de mètres du puissant fleuve Alima et tout près de la résidence où le président reçoit ses parents, ses amis, ses invités, cette institution privée donne en effet une bonne, une excellente idée de ce qui se passera dans les prochaines années sur toute l'étendue du Congo. Avec, en parallèle de la longue marche de notre pays vers l'émergence économique et sociale, une mise en valeur systématique des trésors historiques et artistiques qui, jusqu'à présent, dormaient dans les profondeurs du terroir.

Si nous retraçons dans le présent numéro des Dépêches de Brazzaville les faits qui marquèrent, le 9 mars, l'ouverture de ce premier musée c'est d'abord et avant tout pour souligner la volonté de la plus haute autorité du Congo de lier le passé, le présent et le futur tout comme ont su le faire les Grecs, les Egyptiens, les Chinois, les Français et autres grands peuples. Faire en sorte que la marche vers le progrès matériel se fasse dans le respect de l'Histoire et des traditions est perçu, au plus haut niveau de l'Etat, comme un impératif d'autant plus fort que l'évolution de la société congolaise est très rapide.

Le Musée de N'Gol'Odoua est, certes, une institution privée qui ne fait pas partie de la sphère publique et ne relève pas de l'autorité de l'Etat, mais son ouverture envoie un signal fort, très fort, à la nation tout entière. Tout indique que ce signal, ce message seront perçus, entendus par ceux auxquels ils s'adressent, à commencer par nous-mêmes qui allons devoir faire de notre Musée-galerie des Manguiers, déjà très fréquenté à Brazzaville, l'un des lieux de rencontres, de débats les plus courus du Bassin du Congo.

N'oublions pas que l'accélération continue du progrès matériel qui marque notre époque n'a et n'aura de sens que s'il s'accompagne de la préservation des legs du passé.

Les Dépêches de Brazzaville

CONCERTATION POLITIQUE DE OUESSO

La JUR salue les quelques avancées observées

Dans un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville le 11 mars, le président de la Jeunesse Unie pour la République (JUR), Brian Aurélien Miamissa, un des participants à la concertation politique de Ouesso s'est réjoui des « quelques avancées » obtenues à ce rendez-vous, parmi lesquelles, la non implication des préfets, sous-préfets, maires et autres autorités territoriales lors des prochains scrutins.

« Il faut reconnaître qu'il y a eu une tentative de retour en arrière visant à remettre en scène les préfets, sous-préfets, maires et autres autorités territoriales dans le processus électoral mais cela a été rejeté en bloc par les politiques », a-t-il fait savoir.

Il a reconnu l'importance de cette rencontre qui a fait un recadrage politique avec la mise en application de la loi sur les



Brian Aurélien Miamissa (DR)

partis politiques. « C'était important de savoir où est ce qu'on va », a indiqué, Brian Aurélien Miamissa, regrettant le fait que la concertation de Ouesso n'ait

pas retenu dans son ordre du jour, la question du Pool et des prisonniers politiques. « On peut retenir en gros que la loi sur les partis politiques va être mise en branle avec d'un côté les recommandations de Ouesso et de l'autre l'implication du ministère de l'Intérieur », a souligné le président de la JUR.

Une autre avancée de la concertation de Ouesso, ajoute-t-il est le découpage électoral et l'avancée en termes du nombre de députés qui passe de 139 à 151 prenant ainsi en compte les nouvelles circonscriptions. Le président de la JUR a aussi relevé l'absence à cette concertation de certains acteurs politiques du pays car, a-t-il fait savoir, ce sont là les moments et les lieux indiqués pour exprimer ses opinions.

Jean Jacques Koubemba

Nominations des nouveaux sous-préfets

Par décret n° 2017-29 du 13 mars 2017, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso a nommé les nouveaux sous-préfets.

Ces nominations concernent :

Département de la Bouenza

District de Kingoué : Goma Mounghathy Rigobert

District de Yamba : Babakouéné Louis Marie

District de Madingou : Samba Apollinaire

District de Mouyondzi : Kiba Jean Pierre

Département de la Cuvette

District de Ntokou : Essabé Alphonse

District de Ngoko : Ondzé Paul Bernard

Département de la Cuvette-Ouest

District de Kellé : Tsitsa Gaspard

District d'Okoyo : Ondoungou Germain

Département du Kouilou

District de Hinda : Ndinga-Oba Edouard

Département de la Lékoumou

District de Mayeyé : Ngoma Ngouma Simon

District de Zanaga : Ngoulou Frédéric

Département du Niari

District de Nyanga : Bouka François Serge

District de Louvakou : Kongo Nzaba Albane

Département des Plateaux

District de Djambala : Amboud Sidonie

District d'Abala : Mbola Jean Pierre

District d'Ongogni : Ngakegni Maturin

Département du Pool

District de Kinkala : Ondziel-Onna Alain

District de Boko : Kiamossi Théodore

District de Mbanza-Ndouna : Banimba Symphorien

Département de la Sangha

District de Ngbala : Diantouani Corentin

Département de la Likouala

District d'Enyelle : Nkeket Robert

District de Dongou : Ndasse Michel

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndonga, Marie-Alfred Ngouma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SÉCURITÉ SOCIALE

Le Congo entend refonder son système

Une délégation d'experts de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS) se rendra, le 16 mars prochain à Brazzaville, pour participer à la cérémonie officielle de la refondation du système de sécurité sociale du Congo, selon une source d'information.

L'arrivée de cette délégation fait suite à une séance de travail, le 8 mars dernier à Libreville, entre les experts congolais et gabonais chargés des questions de sécurité sociale. La rencontre entre les experts des deux pays portait sur les modalités de financement de l'assurance maladie universelle.

La même source d'information indique que le Gabon est une référence en Afrique subsaharienne en matière d'assurance maladie et de garantie sociale, et assure que depuis sa création en 2007, la CNAMGS couvre des prestations d'aide sociale de toute nature. Elle compte à ce jour plus de 900.000 assurés, soit 61% de la population totale estimée à 1.800.000 habitants.

Fortuné Ibara

SANTÉ

L'épidémie « Variole de singe » s'est déclarée dans la Likouala

La maladie virale a fait surface dans les districts d'Impfondo, Bétou, Enyelle et Dongou chez les sujets de 4 à 40 ans. La ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, qui l'a officiellement déclaré ce 13 mars, a fait état de trois morts en précisant que le Gouvernement est déjà à pied d'œuvre pour endiguer le mal.

Après 2003, la variole du singe ressurgit pour une seconde dans le département de la Likouala. Elle se manifeste par des boutons remplis de liquide sur tout le corps, le cuir-chevelu y compris. La contamination se fait par contact entre un animal malade et l'homme ensuite d'un homme malade à un sujet sein. « *Le traitement à ce jour est symptomatique, il n'y a pas de vaccin contre la maladie* », a expliqué la ministre de la Santé et de la population, dans sa déclaration. Jacqueline Lydia Mikolo a, par ailleurs, précisé que la maladie bien circonscrite présente des risques de propagation.

Ainsi, le Gouvernement met en œuvre un plan de riposte

à travers plusieurs mesures : la mise en place d'une équipe de coordination pluridisciplinaire et multisectorielle avec l'appui de l'OMS et d'autres



renforcement des campagnes et la sensibilisation à travers les médias. On note égale-

« La mise en œuvre de ce plan de lutte contre la variole du singe nécessite une vigilance de la population et une mutualisation des efforts. J'appelle les partenaires techniques et financiers à apporter leur appui habituel afin de juguler rapidement cette épidémie »

partenaires bilatéraux, notamment les Etats-Unis ; la prise en charge gratuite et sécurisée des malades ; le plaidoyer et la mobilisation sociale auprès des autorités et des communautés locales ; le

renforcement de la surveillance épidémiologique, avec à la clé, l'interdiction formelle de toucher aux singes et autres animaux sauvages et domestiques ; le renforcement de l'hygiène individuelle et

Jacqueline Lydia Mikolo (DR) collective par la désinfection des lieux comme les domiciles des malades, les formations sanitaires et les écoles ainsi que d'autres lieux publics...

« *La mise en œuvre de ce plan de lutte contre la variole du singe nécessite une vigilance de la population et une mutualisation des efforts. J'appelle les partenaires techniques et financiers à apporter leur appui habituel afin de juguler rapidement cette épidémie* », a déclaré Jacqueline Lydia Mikolo en soulignant que les équipes de travail sont déjà sur le terrain.

Rominique Nerplat Makaya

JOURNÉE DU 8 MARS

Les femmes du Fonds national du cadastre ont célébré l'évènement

Les femmes du Fonds national du cadastre (FNC) ont, sur la supervision de leur directeur général, Jean Claude Moundanga, pris part au défilé populaire marquant la commémoration de la Journée internationale de la femme, célébrée le 8 mars dernier.

Placée cette année sur le thème : « Les femmes dans un monde du travail en évolution : planète 50-50 à l'horizon 2030 », la Journée internationale des droits des femmes a été fêtée avec faste à Brazzaville, en République du Congo, à travers le défilé organisé le 8 mars au boulevard Alfred-Raoul. La cérémonie s'était déroulée en présence du Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba. En comparaison avec 2017, déclarée année électorale, cette journée a eu deux sous-thèmes au niveau national : « Le rôle de la femme dans le processus électoral, enjeux et perspectives ! » et « L'implication de la femme congolaise dans la consolidation d'un Congo uni et prospère ».

En effet, sous la houlette de la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Inès Nefer Bertille Ingani, toutes parées de leur uniforme en pagnes, plus de vingt-mille femmes ont participé à ce défilé de près de deux heures. A la tête du cortège, la directrice

du contrôle de gestion au FNC, Claudia Cléopâtre Adou, les femmes du FNC ont pris part, pour la première fois, aux festivités marquant la Journée internationale des droits des femmes qui est à sa 40e édition.

Elles ont soutenu, avec les autres, que l'égalité entre les hommes et les femmes doit progresser pour une véritable parité à l'horizon 2030. C'est

ainsi que les femmes du FNC ont adressé leurs sincères remerciements au ministre des Affaires foncières et du domaine public, Martin Aimé Parfait Coussou-Mavoungou, qui, pour la première fois, a songé de mettre toutes les femmes de son département ensemble, notamment celles des cinq directions générales. Il s'agit, entre autres, de l'Agence fon-

cière pour l'aménagement des terrains, du Bureau d'études et contrôle des travaux cadastraux ainsi que des directions générales du cadastre et du domaine public.

Après le défilé, les femmes du FNC ont bouclé leur journée par un repas. Rappelons que cette Journée internationale de la femme est l'occasion de célébrer chaque femme, de n'importe quelle origine. C'est un cri de ralliement ; l'occasion de réfléchir et progresser vers l'égalité des genres et l'autono-

misation de toutes les filles et les femmes. C'est une journée pour fêter les actes extraordinaires des femmes et faire front commun pour la promotion de l'égalité des genres. Son origine s'ancre dans les luttes ouvrières et les nombreuses manifestations de femmes réclamant le droit de vote, de meilleures conditions de travail et l'égalité entre les hommes et les femmes, qui agitent l'Europe et le monde occidental, au début du XX^e siècle.

La création d'une journée internationale des femmes est proposée pour la première fois en 1910, lors de la conférence internationale des femmes socialistes, par Clara Zetkin, et s'inscrit alors dans une perspective révolutionnaire. La date n'est tout d'abord pas fixée, et ce n'est qu'à partir de 1917, avec la grève des ouvrières de Saint Petersburg, que la tradition du 8 mars se met en place. Après 1945, la Journée internationale des femmes devient une tradition à travers le monde entier. La date est réinvestie avec le regain féministe des années 70 et la « Journée internationale des femmes » est reconnue officiellement par les Nations unies en 1977.

Parfait Wilfried Douniama



Les femmes du Fonds national du cadastre après le défilé; crédit photo DR



AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE ET EXTERNE N°05/2017

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés en République du Congo procède au recrutement d'un(e) ADMINISTRATEUR (TRICE) NATIONAL DE PROTECTION (COMMUNITY BASED) pour ses services à Brazzaville.

1. Titre du Poste : Administrateur National de Protection (Community Based).
2. Numéro du Poste : 10003034.
3. Catégorie: Administrateur National.
4. Grade: NOA.
5. Lieu d'affectation : Brazzaville.
6. Date d'entrée en Fonction : Immédiate.
7. Durée d'affectation : Un an (01) avec possibilité de renouvellement.
8. Date limite de clôture des dossiers de candidatures: 23mars 2017.
9. Description de tâches :

Sous la supervision directe de l'Administrateur (trice) Principal(e) de Protection, le ou la titulaire de ce poste sera chargé(e) des attributions suivantes

- Rester au courant des développements politiques, sociaux, économiques et culturels qui ont un impact sur l'environnement de protection;
- Participer aux processus consultatifs avec les partenaires gouvernementaux, les partenaires opérationnels et de mise en œuvre ainsi que les personnes relevant du mandat du HCR, de développer et mettre en œuvre des stratégies

de protection communautaires (avec l'accent sur la stratégie opérationnelle de la protection, les stratégies multi annuelles et les politiques appropriées du HCR y compris mais pas limitée à la politique sur la gestion des réfugiés urbains.

- Etablir les liens avec les initiatives de renforcement des capacités inter agences qui favorisent les approches participatives à base communautaire et AGD;
- Mettre en place des systèmes, y compris ceux gérés par les communautés, afin de s'assurer que les cas individuels identifiés au niveau du terrain sont évalués, référés et suivis à l'aide ProGres ou d'autres systèmes de gestion de cas établis;
- Conseiller l'unité de programme/protection, les bureaux de terrain et partenaires, afin d'intégrer les approches participatives à base communautaire et AGD dans la stratégie globale de prestation de protection;
- Fournir des analyses sur les risques en matière de protection des communautés d'intérêt, ainsi que de leurs capacités et de ressources pour la protection de la collectivité et des initiatives d'autoprotection;
- Travailler avec les partenaires opérationnels ainsi qu'avec les communautés déplacées et locales à développer des activités propres à la collectivité s'adressant, le cas échéant, aux préoccupations éducatives, psycho-sociales, culturelles, sanitaires, d'organisation et de moyens d'existence sociale, la protection des enfants, la prévention ainsi que la réponse aux violences sexuelles et sexistes;
- Mettre en œuvre des évaluations participatives régulières et de maintenir une consultation permanente avec les personnes relevant du mandat du HCR en recourant à des équipes multifonctionnelles;
- Assister à la planification avec les partenaires de mise en œuvre et opérationnelle et au suivi des programmes et budgets à travers une perspective AGD;
- Assister au renforcement des capacités du bureau de la protection communautaire par la formation et l'établissement de systèmes pour la mobilisation communautaire et la participation des personnes concernées;
- Contribuer aux stratégies de communication du HCR en insistant sur les approches participatives à base communautaire et AGD;
- Faire le suivi des budgets des Services Communautaires, les dépenses et défendre avec la haute direction la réaffectation des ressources au sein de l'enveloppe du pays pour répondre aux besoins nouveaux et/ou exceptionnels;
- Monitoring et évaluation continue des activités des partenaires selon les objectifs dans leurs sous accords et dans les plans de l'opération.
- Exécuter d'autres tâches en dehors de celles mentionnées ci-dessus

IO. QUALIFICATIONS /COMPETENCES REQUISES:

- Etre de nationalité Congolaise (RoC),
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire en Anthropologie, Développement international, Sciences Politiques, Droit de l'homme, Sciences sociales ou dans un domaine similaire;
- Avoir une expérience professionnelle pertinente minimum deux (2) ans dans le domaine, (exemple les programmes sur les violences sexuelles et sexistes, l'autonomisation des femmes, la protection et le transit avec les réfugiés) et/ou droits de l'homme ou les tâches connexes au sein du Gouvernement, des ONG ou Organisations internationales;
- Avoir une excellente connaissance du français, un bon niveau en anglais, une très bonne connaissance des langues locales et des habitudes locales;
- Avoir d'excellentes aptitudes en communication;
- Avoir une excellente maîtrise de l'outil informatique en particulier dans les applications Microsoft;
- Etre capable de travailler en équipe, sous pression et avec un minimum de supervision; avoir un esprit d'analyse, de planification et d'organisation; avoir des compétences en prise de décisions, en gestion des ressources et en négociation/résolution des conflits;
- Faire preuve d'intégrité, de professionnalisme, de discrétion, de disponibilité et de flexibilité.

11. DEPOT DE CANDIDATURE :

Les dossiers de candidature doivent comprendre : Une lettre de motivation signée,

- Un curriculum vitae portant un numéro de téléphone et une adresse électronique
- Une notice personnelle (PII)
- Une copie du fact-sheet (pour les candidats internes);
- Une copie du dernier e-PAD (pour les candidats internes);
- Les copies des diplômes et des certificats de travail justifiant l'expérience professionnelle;
- Une notice personnelle des Nations Unies (P11) à jour, signée.

Document disponible sur internet: www.unhcr.org/recruit/p11new.doc.

N.B : La position est ouverte aux candidats internes dans tous les bureaux du HCR en République du Congo (précédemment nommés par l'APPC ou l'AC) et aux ex-fonctionnaires du HCR séparés depuis moins de 24 mois, qui avaient été nommés par l'APPC ou l'AC et qui ont détenu au HCR un contrat de durée indéterminée ou de durée déterminée durant une période ininterrompue de 12 mois « Paragraphe 17 de PPAL ».

Il est entendu que les membres du personnel servent au minimum une année suivant leur affectation à un poste (ou réaffectation après reclassement) avant de pouvoir être considéré comme éligibles à postuler pour un autre poste « Paragraphe 20 de PPAL ».

12. CONDITIONS :

Les personnes intéressées par cette annonce doivent envoyer leur demande de candidature sous pli fermé aux adresses suivantes :

- Représentation de l'UNHCR en République du Congo à Brazzaville : 6, rue du 18 mars 1977- Quartier Mission Catholique Sacré-Cœur, Centre-ville, B.P 1093 Brazzaville.

Ou

- Au Bureau de Terrain de l'UNHCR à Betou à l'adresse suivante :
- Quartier CA METRES-Betou.

Veillez porter la mention suivante sur l'enveloppe « AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE ET EXTERNE N°05/2017 » Seules les personnes présélectionnées seront convoquées pour entretien et aucun dossier ne sera rendu aux candidats. Ne joignez donc que des photocopies.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Les demandes de candidatures seront reçues tous les jours ouvrables entre 8h00mn et 17h 30mn.

Fait à Brazzaville, le 10 mars 2017

L'ADMINISTRATION DU HCR

COOPÉRATION SUD-SUD

L'Afrique face aux enjeux et défis de l'heure pour une croissance inclusive

Sous le patronage de Sa majesté le roi Mohammed VI, la ville de Casablanca, au Maroc abritera, du 16 au 17 mars, la Vème édition du Forum international Afrique développement, une initiative lancée depuis 2010 par le Club Afrique développement du Groupe Attijariwafa bank, afin de susciter des partenariats économiques et des jointes ventures entre les communautés d'affaires du continent africain, dans le cadre de la coopération sud-sud.

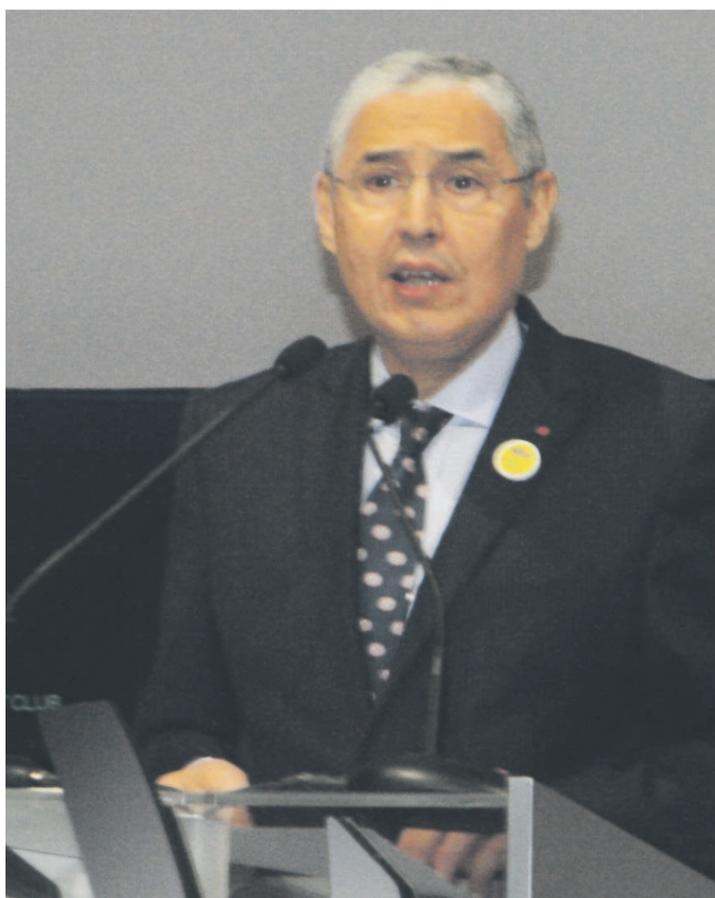
Convoqué cette année sur le thème: « Les nouveaux modèles de croissance inclusive en Afrique », ce forum est devenu, au fil des années, un rendez-vous d'affaires incontournable des opérateurs économiques et décideurs politiques engagés en Afrique.

Selon le président directeur général du groupe Attijariwafa bank et président du Club Afrique développement, Mohamed El Kettani, cette plateforme a pu réunir, depuis sa création, en 2010, plus de 5.500 opérateurs de 36 pays et fait générer près de 13.000 réunions d'affaires.

La 5^e édition se tient dans un contexte marqué par le retour du Maroc au sein de l'Union africaine et l'adhésion des autorités de ce pays à la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest en tant que membre à part entière. Elle se fixe

comme objectif de stimuler l'intégration économique du continent africain. Elle devra, en outre, jeter les bases de la mise en œuvre du projet de la zone de Libre-échange continentale. « Le groupe Attijariwafa bank, au service de l'intégration économique, s'efforce, avec ses partenaires, de répondre à chaque édition aux attentes des opérateurs, lesquelles sont plus précises, et davantage orientées vers de nouvelles manières de créer de la richesse commune », déclarait Mohamed El Kettani lors d'une conférence de presse, le 27 février, prélude à la tenue du Forum.

En effet, face aux enjeux et défis de l'heure axés sur une croissance créatrice d'emplois, le Forum Afrique développement est non seulement un rendez-vous d'affaires, mais aussi un moment d'échange vi-



Le PDG du groupe Attijariwafa bank, Mohamed El Kettani présentant la philosophie du Forum/ Adiac (guy-gervais Kitina)

sant à converger vers des stratégies de développement. Ainsi, face aux opportunités de développement dont dispose le continent africain dans les domaines de l'agriculture, de

l'électrification, de l'accès aux logements, en infrastructures et urbanismes, l'édition 2017 offrira aux 1500 de 25 pays africains une occasion d'examiner les nouveaux modèles

de croissance inclusive.

Il s'agit, d'après les organisateurs, de débattre sur le rôle des acteurs privés dans la création de valeur partagée ; les opportunités d'investissement dans le secteur de l'urbanisation et sur comment accélérer l'inclusion financière en Afrique.

Par ailleurs, comme lors de la 4^{ème} édition, cette année, le Forum fait honneur à huit pays du continent, à savoir: Burkina Faso; Côte d'Ivoire; Madagascar; Rwanda; Tunisie; Egypte; Sénégal et Congo, qui a été représenté à ces assises par la ministre des PME, Yvonne Adélaïde Mougani.

Au sein du Marché de l'investissement, un espace permettant aux délégations officielles de présenter leurs plans nationaux de développement et les banques de projets d'investissements. Outre les stands pays, des présentations de projets structurants sont également prévues, ainsi que des sessions de présentations d'initiatives d'acteurs économiques en faveur des entreprises africaines.

Guy-Gervais Kitina

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO



+242 06 951 0773

+242 05 629 1317



imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



ENVIRONNEMENT

Autour du Lac Tchad se joue un gigantesque drame de survie

Un diplomate italien qui vient de visiter la région souligne que l'ampleur de la catastrophe multiple qui se joue autour du Lac Tchad est sous-évaluée.

Le représentant italien à l'ONU, Inigo Lambertini, a fait partie de la délégation du Conseil de sécurité qui a récemment visité la région du Lac Tchad. Du 1^{er} au 7 mars, une quinzaine de hauts-diplomates ont été dépêchés par l'ONU dans les quatre pays qui bénéficient des ressources hydriques et halieutiques du plus grand réservoir d'eau de l'espace sahélo-sahélien mais qui s'étiole à vue d'œil. A leur retour à New York les ambassadeurs ont été unanimes à reconnaître que le Tchad, le Cameroun, le Nigéria et le Niger, quatre riverains du Lac Tchad, sont confrontés à une situation critique.

C'est la plus grande crise humanitaire au monde, ont convenu M. Lambertini et ses collègues. Les chiffres de l'ONU sont terrifiants : plus de 17 millions de personnes vivent dans les zones les plus touchées, avec quelque 11 millions d'entre elles nécessitant une assistance humanitaire d'urgence. La crise apparaît encore plus effrayante lorsqu'on visite la zone, affirme M. Lambertini. Une crise dramatique dans toutes ses dimensions, parce qu'elle est à la

fois « humanitaire, sociale et sécuritaire », a-t-il souligné.

Ses collègues et lui ont été d'avis qu'il apparaît urgent d'apporter une réponse, elle aussi multiforme, à cette crise sans précédent. Il y



Une analyse chimique des eaux du lac-tchad (DR)

faut tout à la fois de l'engagement politique, de l'assistance humanitaire, de la protection des droits humains, de reprise économique et de développement, de respect de la loi et de lutte affirmée contre les financements du terrorisme.

C'est-à-dire une mission qui n'est pas à la hauteur d'un seul des quatre Etats impliqués !

L'ambassadeur italien a loué « le grand engagement des jeunes pays de la sous-région dans la lutte contre le terrorisme et les grands pas accomplis pour le rétablissement de la sécurité ». Même si ces avancées se sont

gences, il s'agit de passer des paroles aux actes. Cette conférence tenue le 24 février dans la capitale norvégienne avait rassemblé 14 bailleurs de fonds et s'était soldée par la promesse de 672 millions de dollars pour financer l'assistance aux populations rendues vulnérables autour du Lac Tchad. Appauvries et/ou déplacées par

nées par les férocités de Boko Haram, mouvement né au Nigéria mais qui a élargi son rayon d'action à la sous-région.

« Les préoccupations restent élevées à cause de nombreux réseaux de trafics illégaux qui se sont développés dans la région, et pour les liens désormais établis entre Boko Haram et la criminalité transnationale organisée. Chacun de ces trafics, en commençant par celui des êtres humains, appelle une plus grande détermination qui passe aussi par une plus grande perspective englobant le Sahel », a estimé Inigo Lambertini.

Mais cela n'est pas tout, ajoute le diplomate italien. « Il est également essentiel d'accompagner les mesures de sécurité par un plan de développement à long terme, qui consente une existence durable pour les populations de la zone, particulièrement les déplacées, pour faire en sorte qu'elles ne soient pas exploitées par les trafiquants ». Toute cette crise est aussi une conséquence des effets du changement climatique, a-t-il fait observer. En un peu plus de 30 ans, en effet, le Lac Tchad a perdu 90% de son étendue d'eau. La rareté de l'eau, du fourrage pour les bêtes et du poisson : trois autres sources de conflit !

Lucien Mpama

HOMMAGE AU PR GEORGES BALANDIER

Brazzaville abritera un colloque international les 17 et 18 mars

L'Association Géopolitique africaine et l'Université Marien-Ngouabi organisent en partenariat avec l'Institut français du Congo (IFC) un colloque international pour rendre hommage au Pr Georges Balandier, décédé le 5 octobre 2016 à Paris, en France.



Au programme de cette rencontre de haut niveau qui se déroulera à l'Institut français du Congo (IFC) : des communications portant, entre autres, sur « Le politique par le bas » chez Georges Balandier (Henri Ossebi ; « Georges Balandier, un précurseur de la sociologie du travail », Régine Tchicaya-Oboa. Les autres communications porteront sur « Les dynamiques du dedans et du dehors à l'épreuve de l'actualité » ; « Georges Balandier et l'Africanisme en France » ; « Georges Balandier dans la sociologie et l'Anthropologie française de l'après-guerre » ; « Georges Balandier et la sociologie africaniste francophone » ; « Apport des membres de l'école de formation Georges Balandier dans les études africanistes ». « Les « Brazzavilles noires » actuelles ne pouvaient ni ne sauraient donc demeurer muettes ou sourdes à cet appel de la mémoire. L'Université Marien-Ngouabi, où ont exercé certains des anciens étudiants de Georges Balandier, emboîtent le pas et à l'université Cheick Anta-Diop de Dakar, entend ainsi, à son tour, rendre hommage à l'illustre disparu », a indiqué le président d'honneur du comité scientifique de cet événement, le vice-président de l'association Géopolitique africaine, Henri Ossebi.

Selon lui, la disparition, le 5 octobre dernier, de Georges Balandier, a profondément ému, autant qu'elle interpelle aujourd'hui directement la communauté scientifique universitaire congolaise. En effet, c'est grâce aux recherches sociologiques innovantes de Georges Balandier que Brazzaville doit, notamment, la création de l'Institut d'études centrafricaines, qui deviendra plus tard le centre « ORSTM », l'actuel Institut de développement rural (IDR).

Considéré comme éminent spécialiste de l'Afrique, pionnier dans les années 1950 50, Georges Balandier a légué à la prospérité deux ouvrages ayant subi la validation du temps. Il s'agit notamment de la « Sociologie actuelle de l'Afrique noire (1ère édition ; PUF, 1955) et de la Sociologie des Brazzavilles noires (1ère édition, Armand Colin, 1955). « Aujourd'hui, la portée théorique de ces travaux fondateurs a élargi leur résonance scientifique. Le détour qu'ils ont permis à Georges Balandier d'effectuer a fécondé une production scientifique volumineuse (18 ouvrages, traduits dans plus de 15 langues) sans trahir, pour autant, la pertinence de ses intuitions originales, sur la théorisation du changement social, le décodage de la complexité du politique non européen, la lecture critique de la postmodernité... », a précisé l'ancien ministre.

D'après le sociologue Henri Ossebi, au-delà de la célébration mémorielle, l'enjeu de cette rencontre est double. Il s'agit d'abord de réinterroger substantiellement sa contribution conceptuelle, épistémologique et théorique à l'intelligence du social, et enfin d'offrir aux disciplines concernées par la diversité et la pertinence des travaux de Georges Balandier, un espace transversal de discussion, sur leur portée actuelle.

Parfait Wilfried Douniama

BRAZZA Express
Actualité-Economie-Politique
Sur votre chaîne Africaine
Tous les Jeudis à partir de 9h30

VISION 4

Canal 304 DU BOUQUET CANAL +

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

NOS EMISSIONS
Club d'Elites-Passerelle-Tour D'horizon-Arrêt Majeur-Débat Chrétien
Au Coeur des Mystères-Play-Décryptage-90Min Chez Vous-Planète Sport
Dimanche des Lions-Café des Sports-Meeting Point-La Matinale...

Disponible sur les bouquets

TNT CANAL+ AFRICA eutelsat TV+

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)
REPUBLIQUE DU CONGO-BRAZZAVILLE
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

BRÈVES

SÉNÉGAL

Visé par un mandat d'arrêt international, le militaire guinéen Aouabakar Sidiki Diakité, dit Toumba Diakité, arrêté en décembre au Sénégal et recherché pour le massacre d'opposants en 2009 à Conakry, a été extradé dimanche soir vers la Guinée. L'information a été confirmée par son avocat sénégalais, Baba Diop, estimant qu'il s'agissait par conséquent « d'une expulsion et non d'une extradition ». Au moins 157 personnes avaient été tuées et 109 femmes violées dans le stade et ses environs, selon la commission internationale d'enquête de l'ONU.

TCHAD

Le président tchadien Idriss Deby a averti que le gouvernement ne tolérera plus l'enrichissement illicite et que la loi sera appliquée dans toute sa rigueur contre les prédateurs de la République. Il a menacé les pilliers des biens publics en marge de la célébration de la « journée nationale de prière pour la paix ». Idriss Deby Itno annonce être déterminé à punir ceux qui s'enrichissent sur le dos du peuple tchadien. Le président tchadien a prôné la maîtrise budgétaire dans ce contexte de crise économique.

MADAGASCAR

Au moins 50 personnes sont mortes après le passage la semaine dernière du cyclone Enawo selon le dernier bilan. La tempête a également fait plus de 176.000 sinistrés. Le secrétaire exécutif du Bureau national de Gestion des risques et des catastrophes (BNGRC), Thierry Venty, a indiqué que 137 sites d'hébergement d'urgence avaient été ouverts pour accueillir les sinistrés. Formé dans l'océan Indien, le cyclone Enawo a frappé mardi la région d'Antalaha sur la côte nord-est de Madagascar et le lendemain, Antananarivo. Accompagné de pluies diluviennes et de vents soufflant jusqu'à 290 km/h, Enawo est selon la Croix-Rouge, le plus puissant cyclone qui a frappé Madagascar depuis le cyclone Giovanna en 2012.

NIGERIA

La semaine dernière, le vice-président Yemi Osinbajo, qui exerce le pouvoir en l'absence pour raisons de santé du président Mohammedu Buhari, avait ordonné aux grands groupes pétroliers comme Shell, Mobil et Chevron de déplacer leurs sièges sociaux dans la région du Delta, une mesure destinée à réduire la contestation sur le partage des revenus de l'or noir. Des groupes rebelles armés attaquent régulièrement les installations pétrolières et le personnel des compagnies, revendiquant un meilleur partage des revenus, une autonomie politique régionale ou la dépollution des sites. Ces attaques ont entraîné un manque à gagner évalué entre 50 et 100 milliards de dollars en 2016 selon le gouvernement.

GABON

Le dialogue politique pouvoir-opposition, voulu par le président Ali Bongo Ondimba après sa réélection contestée en août, s'ouvrira le 28 mars, sans son principal rival Jean Ping qui a d'ores et déjà annoncé qu'il boycotterait ce forum. Ce dialogue portera sur « la réforme des institutions et la consolidation de l'Etat de droit démocratique », « les réformes électorales » et « la modernisation de la vie publique ». Une partie de l'opposition a participé en février aux travaux d'un comité préparatoire paritaire pour organiser ce « dialogue inclusif et sans tabou », qui doit avoir lieu à Libreville.

SOUDAN DU SUD

Le Premier ministre japonais Shinzo Abe a annoncé le retrait en mai des troupes japonaises du génie déployées au Soudan du Sud depuis cinq ans dans le cadre d'une mission de maintien de la paix.

Shinzo Abe a expliqué devant des journalistes que le contingent japonais avait accompli sa mission. Un responsable du gouvernement, Yoshihide Suga, a affirmé au cours d'une conférence de presse que le retrait des troupes japonaises n'était pas lié à la détérioration de la situation au Soudan du Sud, a rapporté l'agence de presse Kyodo. Environ 350 soldats japonais participent notamment à des constructions de routes et à leur entretien au Soudan du Sud. Né en 2011 après sa séparation d'avec le Soudan, le Soudan du Sud a sombré en fin 2013 dans une guerre civile meurtrière. L'état de famine vient d'être déclaré dans une région du nord du pays, près de la frontière soudanaise, et plus de 100.000 Sud-Soudanais sont déjà touchés par ce fléau, qui menace également un million de personnes.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

TRAVAIL

Vers la conception d'un PPTD au Congo

En séjour de travail à Brazzaville, la directrice du bureau pays-Kinshasa de l'Organisation internationale du travail (OIT), Aminata Maiga, a été reçue le 8 mars par le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Émile Ouosso, en vue de l'élaboration du Programme pays pour un travail décent (PPTD).

Au cours de l'entretien, les deux parties ont examiné les dossiers d'intérêt commun, notamment l'élaboration du PPTD. L'objectif de ce programme est de promouvoir l'accès à un travail décent et productif dans des conditions de

liberté, d'équité, de sécurité et de dignité humaine.

Le PPTD constitue un cadre de collaboration orienté vers l'atteinte des résultats dans un partenariat entre le BIT et les mandants tripartites pour une période donnée. Impliquant les mandants tripartites et partenaires au développement, le PPTD est aussi un cadre de coopération pour l'appui aux stratégies nationales de développement. Il consiste en des choix stratégiques et opérationnels de mise en œuvre de la programmation dans les meilleurs intérêts des mandants, y compris l'allocation

des ressources et une réponse appropriée aux besoins exprimés par le gouvernement. Aminata Maiga est accompagnée d'une forte délégation pour la tenue de la retraite annuelle du personnel du bureau pays-Kinshasa de l'OIT. Cette retraite s'inscrit dans le cadre des activités de renforcement des capacités du personnel dudit bureau, afin d'améliorer la performance du bureau pays-Kinshasa. Outre la République démocratique du Congo, le bureau dessert également la Centrafrique, le Gabon, le Congo, le Tchad et l'Angola.

J.M.L.

FAMINE

L'ONU appelle à agir pour éviter la catastrophe dans quatre pays

Le secrétaire adjoint aux affaires humanitaires des Nations unies, Stephen O'Brien, a indiqué que 4,4 milliards de dollars étaient nécessaires d'ici juillet pour éviter la catastrophe au Soudan du Sud, en Somalie, au Nigéria et au Yémen, quatre pays touchés par la famine.

« Nous sommes à un moment critique de l'histoire », a-t-il averti, vendredi au Conseil de sécurité. « Déjà au début de l'année, nous étions confrontés à la plus grande crise humanitaire depuis la création de l'ONU (...). Aujourd'hui, plus de 20 millions de personnes à travers quatre pays sont confrontés à la famine : sans efforts collectifs et une coordination à l'échelle mon-

diale, les gens mourront de faim et bien plus souffriront et mourront de ce fléau », a souligné Stephen O'Brien.

L'Unicef estime à 1,4 millions le nombre d'enfants qui pourraient mourir de faim cette année. L'ONU estime qu'au Soudan du sud, 100 000 personnes sont exposées à la famine, tandis qu'un autre million est en insécurité alimentaire. Il s'agit de la plus grave des urgences alimentaires actuelles, et la plus répandue à l'échelle nationale d'autant que 4,9 millions de personnes - soit 40% de la population du Soudan du Sud - ont « besoin d'une aide urgente en matière d'alimentation, agricole et de nutritive ». Cette situation s'explique entre autres par des com-

bats incessants qui endeuillent ce pays depuis le début de la guerre en 2013. En ce qui concerne le Nigéria, notamment dans sa partie nord, les Nations unies font état de « la plus grande crise du continent » qui sévit dans la région. Une famine révélée après le recul du groupe Boko Haram. A ce jour, ce groupe djihadiste a tué plus de 15 000 personnes et contraint plus de deux millions à se déplacer. Leur retrait de cette zone a obligé des milliers de personnes à vivre dans des conditions de famine et en état d'urgence.

En Somalie, les agences humanitaires et les autorités du pays qui ont décrété fin février l'état de « catastrophe nationale » signalent qu'environ trois millions de personnes sont menacées par la famine. La dernière fois qu'une famine a été déclarée dans ce pays, c'était il y a six ans. Près de 260 000 personnes en sont mortes.

La Somalie est, au même titre que le Yémen, le Soudan du Sud et le Nigéria, au bord de la famine. Avant la visite du secrétaire général de l'ONU à Mogadiscio la semaine dernière, l'organisation avait averti que si l'on n'y prend garde, plus de 20 millions de personnes risqueront de mourir de faim dans ces quatre pays.

Nestor N'Gampoula



La crise alimentaire progresse dangereusement en Afrique de l'Est (DR)

GAMBIE

Adama Barrow attendu à Paris et Bruxelles

Après le Sénégal où il avait effectué son premier voyage officiel au début de ce mois, le président gambien Adama Barrow est attendu du 14 au 16 mars en France puis en Belgique, après sa prise de fonctions en février. Il s'agit de sa première visite officielle hors d'Afrique.

Invité en France par le président français François Hollande lors du Sommet Afrique-France tenu les 13 et 14 janvier à Bamako, Adama Barrow rencontrera la diaspora gambienne à Paris et s'entretiendra avec Jean-Marc Ayrault et Jean Yves Le Drian, respectivement ministre des Affaires étrangères et ministre de la Défense. Il sera reçu le 15 mars

par le président français et aura également une rencontre avec quelques hauts cadres des partis politiques français.

A Bruxelles, deuxième étape de son séjour européen, le président gambien s'entretiendra avec le chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, le président du Conseil Européen, Donald Tusk, et le président de la Commission Européenne Jean-Claude Juncker. A l'ordre du jour, l'aide économique de Bruxelles promise à la Gambie, qui s'élève à 225 millions d'euros. Un premier versement de 75 millions d'euros avait déjà eu lieu en février dernier. Rappelons qu'Adama Barrow avait remporté la présidentielle gambienne du 1er décembre face

à son prédécesseur Yahya Jammeh qui a dirigé la Gambie d'une main de fer durant 22 ans. Le 19 janvier, il avait prêté serment à l'ambassade de son pays à Dakar alors que des troupes sénégalaises de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) pénétraient en Gambie - enclavée au sein du Sénégal - pour faire pression sur Yahya Jammeh qui avait finalement quitté le pays deux jours après. Le 18 février, jour anniversaire de l'indépendance de la Gambie, Adama Barrow avait été à nouveau investi à Bakau, près de Banjul. Son arrivée au pouvoir avait été fêtée par des milliers de ses compatriotes.

N.N'G.

Le Groupe UBA et le Groupe Orange signent un partenariat sur le système de paiement innovant - Orange Money

Paris, le 8 mars 2017 - Le groupe panafricain de services financiers, United Bank for Africa, et le principal opérateur des télécommunications européen et africain, Orange, ont annoncé un partenariat stratégique pour fournir des services financiers innovants à travers l'Afrique, avec la signature d'un accord de partenariat pour la promotion d'Orange Money.

UBA et Orange ont une longue histoire d'innovation dans les services financiers et leur engagement commun en faveur de l'Afrique fait d'eux des partenaires naturels. Orange Money permet aux clients de transférer de l'argent de leur téléphone mobile vers d'autres titulaires de compte localement et à l'étranger, ainsi que d'effectuer le paiement de factures et dispose d'autres solutions axées sur le client. UBA est un leader des services bancaires électroniques, tant pour les particuliers que pour les entreprises. Présent dans 19 pays africains et plus de 14 millions de clients en Afrique, le Groupe UBA est l'un des plus grands réseaux bancaires panafricains.

Un protocole d'accord a été signé aujourd'hui à Paris par Tony Elumelu, Président du Groupe UBA, Emeke Iweriebor, Administrateur Exécutif et Directeur Régional de UBA Africa



Francophone, et Marc Rennard, DGA d'Orange chargé de l'Expérience Client et de la Banque Mobile, engageant les deux institutions à collaborer sur la fourniture d'options de services de paiement innovants et pratiques aux clients et mettre en œuvre une gamme de services financiers mobiles dans les pays africains où les plateformes UBA et Orange Money sont opérationnelles.

Les deux groupes reconnaissent la révolution extraordinaire qui se produit dans l'espace des services bancaires numériques et s'engagent à offrir à leurs clients des services excellents construits autour de plateformes efficaces et fiables.



“Nous sommes ravis d'assister à la réalisation de ce partenariat qui est capable de révolutionner les paiements mobiles sur tout le continent et cela constitue une preuve très claire de l'engagement de UBA en faveur du développement de l'Afrique et de l'inclusion financière des Africains”, a commenté Tony Elumelu.

“UBA est, avec son important réseau sur le continent et son importante base de clientèle, le groupe bancaire de choix pour nous dans ce projet et nous sommes ravis de ce partenariat”, a déclaré Marc Rennard.

A propos de UBA

United Bank for Africa est l'une des principales institutions financières d'Afrique, opérationnelle dans 19 pays et 3 centres financiers mondiaux: Londres, Paris et New York. D'une seule opération au Nigeria, la première économie d'Afrique, UBA est devenue un

fournisseur panafricain de services bancaires et de services financiers connexes à plus de 14 millions de clients par le biais de divers canaux à travers le monde.

Visitez: www.ubagraoup.com

A propos d'Orange

Orange est l'un des plus grands opérateurs de services de téléphonie mobile et Internet en Europe et en Afrique et un leader mondial dans les services de télécommunications d'entreprise. La société offre ses services à plus de 29 millions de clients d'Orange Money dans plus de 14 pays du monde.

Visitez: www.orange.com

ANIMATIONS URBAINES

Festibrava poursuit ses présélections

La deuxième édition du Festival international Brazza ville de l'amitié (Festibrava) aura lieu du 27 au 30 juillet 2017 à Brazzaville. En prélude à cet événement, ses organisateurs ont lancé des présélections en vue de choisir les meilleurs groupes et individualités devant y participer.

Festibrava est un rendez-vous des arts, sports, loisirs, cirques et autres formes d'animations urbaines. Il est organisé du 27 au 30 juillet 2017 à Brazzaville, en vue de la célébration de la date du 30 juillet, Journée internationale de l'amitié.

Pour ce faire, le comité de direction dudit festival, a pensé à une approche participative de tous les jeunes de la ville capitale, en organisant le tour « Festibrava na zone ». C'est ainsi que le samedi 11 mars 2017 dernier, il a procédé à la présélection des groupes et individualités de Moundali dans le quatrième arrondissement de Brazzaville, à l'esplanade de la commune. Une semaine avant, soit le samedi 25 février, l'occasion était offerte aux jeunes de Kinsoundi dans le premier

arrondissement de Brazzaville, Makélékélé. Ce tour est un ensemble d'activités scéniques, musicales et culturelles organisées en plusieurs étapes et à 100% gratuites, activités qui entrent dans le cadre des préparatifs et du plan de communication de la prochaine édition dudit festival. L'objectif est de détecter des talents afin de les programmer à la prochaine édition du festival ; faire la promotion du festival auprès des populations des zones et arrondissements visités.

Les prochaines étapes du tour « Festibrava na zone »

Après les deux premières étapes, la troisième étape aura lieu le samedi 1^{er} avril, à l'esplanade de la commune de Ouenzé dans le cinquième arrondissement de, 14h à 17h. La quatrième étape : le samedi 22 avril, au marché Madibou dans le huitième arrondissement. La cinquième étape : le samedi 20 mai à l'esplanade du CNRTV de Matari dans le neuvième arrondissement, Djiri. La sixième étape : le samedi 17 juin à l'esplanade du Centre sportif de

Makélékélé dans le premier arrondissement.

Toutefois, les organisateurs de ce mouvement culturel restent ouverts aux sponsors et partenaires qui souhaitent accompagner la culture congolaise par ce festival. Pour tout besoin de contact, les personnes intéressées (artistes ou prestataires des activités programmées) peuvent appeler au n° 06.622.98.70, ou festibrava@gmail.com.

Notons qu'à Kinsoundi, sur douze groupes, deux seulement ont été retenus. Il s'agit de : Héroïne la rappeuse et maître Tchoutchoupé (rap France). A Moundali, douze groupes et individualités ont presté, parmi lesquels Le Musée (danse traditionnelle) ; les Fantastiques (acrobatie) ; Kizis (Rap) ; Raoul Bonheur (acrobatie) ; Byt (RnB) ; Abraham A5 (Rap) ; Van Prestige (Rap) ; Payel (Rumba) ; Kiffes nos swag (afrobeat) ; F4 et Mac (Rap) ; Trio Wadiro (afrobeat) ; Latiz (Rumba). Mais la sélection n'est pas encore faite.

Bruno Okokana

COUPE DE LA CAF

Un match nul avec but en Algérie qualifiera Étoile du Congo

Après avoir concédé un nul de zéro but partout à domicile face à la Jeunesse Sportive de Kabylie, les Stelliens gardent intacts leurs chances de qualification d'autant plus qu'en cas de match nul avec but en terre Algérienne, Étoile du Congo obtiendra son ticket pour le prochain tour de la compétition. Rien n'est joué d'avance pour l'heure.

Étoile du Congo pouvait bien venir à bout de la Jeunesse Sportive de Kabylie au match aller à domicile. Seulement, l'attaque stelliennne n'a pas été à la hauteur pour concrétiser les occasions de but qu'elle s'est créées. Les tentatives de Rox Oyo à la 42^{ème} minute, celle de Harcy Mounaga à la 45^{ème} n'ont pas mis en difficulté le portier algérien, Malek Asselah, vainqueur des deux face-à-face. 0-0 à la pause, les Stelliens ont multiplié des offensives, sans succès, à la deuxième mi-temps. La contre-attaque bien exploitée par Harcy Mouanga a permis à l'Étoile du Congo d'obtenir un pénalty à la 50^{ème} minute. Le gardien Pavelh Ndzila qui s'est chargé de le transformer n'a pas réussi. Pénalty manqué, zéro but partout score final. « Sur le plan défensif, l'équipe s'est bien comportée mais l'attaque n'a pas pu concrétiser les occasions », a reconnu l'entraîneur des Stelliens, Barthélémy Ngatsono. Selon lui, le match retour sera difficile mais il faut travailler en conséquence notamment en attaque, pour aller arracher la qualification en terre Algérienne. Par contre, le coach de la Jeunesse sportive de Kabylie, Rahmouni Mourad, s'est dit confiant pour le deuxième match. « Pour ce match aller, nous avons joué à la prudence. Au match retour, nous passerons à l'offensive par un système d'attaque à outrance mais sans pourtant se dévoiler », a-t-il déclaré. Le match retour entre les deux formations se disputera le week-end prochain. Le résultat sur le terrain départagera l'Étoile du Congo et la Jeunesse sportive de Kabylie.

Rominique Nerplat Makaya

DIABLES ROUGES

Sébastien Migné s'engage pour une nouvelle aventure

Le technicien français, ancien adjoint de Claude Le Roy d'abord au Congo puis au Togo, vient officiellement de signer un contrat de deux ans, le 13 mars à Brazzaville, pour diriger le onze national congolais.



Sébastien Migné saluant le premier vice-président de la Fécofoot après la signature. Crédit photo Adiac « Plein d'ambitions, je suis heureux de revenir à la maison que je connais déjà », a déclaré le nouvel entraîneur des Diables rouges, Sébastien Migné, après avoir signé son contrat. Le technicien est conscient des défis qui l'attendent à la tête de l'équipe nationale du Congo : la qualification à la Coupe d'Afrique des Nations Cameroun 2019. « Après l'expérience de 2015, le Congo a besoin de revenir en force. Je crois au potentiel des joueurs, mais c'est sur le terrain que tout va se dessiner », à en croire Sébastien Migné. Par ailleurs, il a précisé que pour la coupe du monde 2018, la réalité est tout autre « Nous avons déjà pris un retard », a-t-il dit. Allusion faite à la défaite face à l'Égypte. L'entraîneur est déterminé à jouer l'impossible.

En rappel, Sébastien Migné connaît bien l'équipe nationale du Congo pour avoir été adjoint de Claude Le Roy lorsque ce dernier a dirigé les Diables rouges de décembre 2013 jusqu'à son dernier match du tour préliminaire de la Coupe du monde contre l'Éthiopie vers fin 2015. Avec Claude Le Roy, ils ont amené le Congo en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2015 en Guinée Equatoriale. A peine engagé avec les Diables rouges, Migné a conduit l'équipe nationale A lors du Championnat d'Afrique des nations 2013 en Afrique du sud. Avant le Congo, Sébastien Migné a suivi Claude Le Roy en République démocratique du Congo où il a été responsable entraîneur des U-20. Il a respectivement assumé le poste d'entraîneur adjoint d'Oman (2010), de Lens (2007) et Strasbourg (2006). Aujourd'hui il signe au Congo non pas en tant qu'adjoint mais entraîneur principal. Une nouvelle aventure commence pour lui.

Rominique Nerplat Makaya



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



LIGUE DES CHAMPIONS TOTAL

Les Léopards de Dolisie dos au mur

Mal embarqués dans cette seizième de finale de la Ligue africaine des champions, les Léopards de Dolisie placés dos au mur après leur défaite à domicile 0-1 face à Saint-George, doivent à tout prix s'imposer à Addis Abeba par plus d'un but pour espérer arracher une qualification. Au cas contraire, les Fauves du Niari seront reversés à la Coupe africaine de la Confédération. Ce qui ne correspondrait pas aux objectifs assignés cette saison.

Le destin des Léopards de Dolisie dans cette ligue des champions se jouera le dimanche prochain. Les Fauves du Niari se déplaceront dans la capitale éthiopienne avec un retard d'un but à remonter. Ce qui ne leur était plus arrivé en seizièmes de finale depuis avril 2012, lors que les Fauves du Niari avaient perdu 1-2 devant le Club sportif Sfaxien pour leur année de gloire. La défaite de ce 12 mars au stade Denis Sassou N'Guesso, les oblige à fournir le même effort à l'extérieur comme contre le club tunisien il y a de cela cinq ans. Les Fauves du Niari doivent se rendre à Addis Abeba plus conquérants, comme le dit souvent le président de ce club, Remy Ayayos Ikounga. Car la copie rendue à la manche aller face à Saint-George n'a pas du tout été très propre. Les Léopards sont passés à côté de leur match sur toute la ligne, se montrant mêmes incapables de développer leur propre jeu. Tout au long de la rencontre, ils ont abusé de longs ballons qui ont d'ailleurs influencé l'ef-



L'une des actions manquées des Fauves du Niari (Adiac)

ficacité des attaquants. Car les Ethiopiens se sont servis de leur taille (notamment le gardien) pour annihiler les actions dans la surface de réparation. Les deux arrières à vocation offensive sur lesquels, les Léopards comptaient pour apporter la solution à l'attaque n'ont été que l'ombre d'eux-mêmes. Aucune prise d'initiatives encore moins des frappes cadrées, telle est la faible moisson des Léopards à domicile. En panne d'inspiration dans le secteur offensif, les Fauves du Niari n'ont pas été rigoureux derrière. Ils ont concédé le but assassin sur une erreur de concentration de leur défense. Une transversale de Saladin Saïd depuis la ligne touche presque dans la moitié du camp des Léopards, conclue

par une-deux qui a mis en lumière Prince Severin Wango. Il passe facilement la muraille défensive des Fauves du Niari. Lutunu Dulé qui était venu à sa rencontre contre dans un premier temps le ballon, malheureusement pour le gardien des Léopards, le cuir revient dans les pieds d'Adane qui réussit à redresser le ballon à la 26^e minute devant les buts vides. Restés muets jusqu'à la fin de la rencontre, les Léopards n'ont pas conclu les quelques rares actions franches qui se présentaient à eux. Boris Moubhio place un ballon sur l'équerre à la 55^e minute pendant que dans les minutes qui suivaient, Lutunu Dulé se montrait décisif sur la frappe de Saladin Saïd à la 64^e minute. Dans le dernier quart d'heure

les Léopards ont poussé, obtenant deux énormes occasions. Sur la première, le lob de Guy Mbenza alerté par Césair Gandzé, passe légèrement au dessus de la cage de Robert Ondongkara. Dans le temps additionnel, le centre de Mbenza décalé par Kalengo met Césair Gandzé dans la position qu'il affectionne. Ce dernier échoue face au gardien de Saint-George. Car il n'avait pas appuyé sa frappe. L'AC Léopards a ainsi réalisé le très mauvais résultat qu'il pouvait espérer (Sa quatrième défaite à domicile en compétition africaine après CS Sfaxien, Al Ahly à deux reprises et Real de Bamako). Saint George d'Ethiopie est donc très bien parti pour intégrer la phase de poules. Ce n'est que la

première manche. Il reste à confirmer lors de la seconde pendant laquelle, il n'est pas à l'abri d'un éventuel retournement de situation. Il suffit donc d'une prise de conscience des acteurs sur le terrain pour que les Fauves du Niari renversent la situation en sa faveur. Parce que, la qualification qui est encore possible, ne peut être obtenue qu'au bout de l'effort. Il faut le reconnaître, la tâche sera très difficile pour l'AC Léopards mais pas impossible. « Nous avons perdu parce qu'il y a eu le manque de concentration de la défense. Il faut se dire aussi qu'il n'y a eu de chance de notre côté. Nous allons essayer de recadrer les choses. Nous allons travailler. Et Rien n'est perdu. Comme nous avons pris un but chez nous, nous pouvons refaire le même coup chez notre adversaire. Nous allons nous préparer en conséquence en essayant de regarder les points forts et les points faibles de cette équipe adversaire pour essayer de rattraper ce retard », a déclaré Roger Elie Ossiété, le coach des Léopards. Et à Mirtnooy, le coach de Saint-George d'affirmer : « Nous avons fait la moitié du travail. Il reste à le finir à Addis Abeba. Tous les clubs ont leur histoire. Les Léopards ont une grande histoire avec la Coupe de la Confédération. Et nous voulons aussi écrire la nôtre en intégrant la phase de poules ».

James Golden Eloué

ITALIE

Des footballeurs profitent de leur séjour pour se faire la belle

Sept jeunes de l'équipe Ujana de la République démocratique du Congo ont profité d'un tournoi à Casole d'Elsa pour disparaître.

Le premier match est programmé pour ce 14 mars à Viareggio, mais l'équipe d'Ujana ne sera peut-être pas au complet. Depuis une semaine, cette formation de la République démocratique du Congo, arrivée à Sienna, cherche dans toutes les directions sept de ses joueurs mineurs devenus introuvables. Ils ont quitté leur hôtel en y abandonnant même leurs passeports et les effets pour se fondre dans une nature dans l'angoisse. Ont-ils quitté l'Italie ? Ont-ils gagné la France ou la Belgique ? Toutes les hypothèses sont envisagées. Mais l'entraîneur de l'équipe congolaise garde le moral : ils vont revenir, assure-t-il. Malu' Mpasinkatu, directeur technique, affirme savoir

que les jeunes n'ont pas quitté la ville de Sienna où se trouve Casole d'Elsa, et qu'ils sont seulement en séjour chez des proches. Car c'est la deuxième fois qu'Ujana vient participer au Viareggio Cup qui a lieu cette année du 13 au 29 mars. Les jeunes ont donc bien pu s'y faire des relations et aller séjourner chez l'habitant.

En attendant le président Alessandro Palagi, de la société organisatrice d'une manifestation entachée par le soupçon de fuite et d'immigration clandestine, a porté plainte pour disparition. Les carabinieri de la localité sont saisis et sont aux aguets pour retrouver les fugitifs. Une affaire qui crée de l'émotion dans une contrée

où Ujana a quand même pu poursuivre ses entraînements et même livrer un match amical avec l'équipe de Lucca, de première division italienne de football.

Mais sur le plan de l'immigration clandestine, l'Afrique centrale n'est pas précisément à la fête ces jours-ci en Italie. Vendredi 10 mars a été enterrée à Matera, près de la ville Basilicate, au sud-est italien, la nommée Judith. Cette mère de 34 ans originaire de République démocratique du Congo, a ému l'Italie entière. Elle s'est noyée dans le canal de Sicile en voulant sauver de noyade son fils Tracy, sept ans, qui était tombé à l'eau lors d'une traversée hasardeuse en Méditerranée pour gagner l'Europe. Fils et mère sont morts noyés devant les sauveteurs.

Lucien Mpama

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

National, 24^e journée

Et de sept buts pour Bevic Moussiti Oko, qui égale à la 36^e sur le terrain de Marseille-Consolat : sur une frappe mal repoussée, il récupère le cuir, se décale sur la droite de la surface et ajuste le portier phocéén d'une frappe bien placée dans le soupirail. Mais les Nordistes chutent dans le Sud (2-3) et mettent fin à leur belle série de 5 victoires consécutives. Ils perdent aussi la tête du championnat, mais restent à un point des 2 premiers. Titulaire, Ladislav Douniama n'a eu besoin que de 4 minutes pour marquer l'unique but du match remporté par La Duchère au CA Bastia (1-0). Remplacé à la 73^e, il totalise désormais 2 buts en 5 apparitions (1 titularisation). Blanstel Koussalouka n'était pas dans le groupe corse. Eden Massouema, de retour de suspension, retrouvait sa place dans le onze de départ du Paris FC. Et la formation parisienne renoue avec la victoire, après 2 revers et 1 nuls, face à Chambly (2-0). Le jeune milieu de terrain a joué toute la rencontre.

Sedan bat Châteauroux, sans Hugo Konongo, 2-1.

Camille Delourme

INSÉCURITÉ AU KASAÏ CENTRAL

Le gouvernement veut mettre définitivement fin au phénomène Kamuina Nsapu

Une délégation gouvernementale est arrivée dimanche soir à Kananga, chef-lieu de la province, pour tenter d'enrayer cette milice qui ne cesse d'insécuriser la ville, ses habitants ainsi que les localités avoisinantes.

La situation sécuritaire dans la province du Kasai central demeure toujours préoccupante. Les miliciens de Kamuina Nsapu tué en août 2016 par des militaires continuent de semer la terreur et la désolation dans ce coin du pays où l'autorité de l'État est sérieusement malmenée. Déjà, à la veille de la visite d'une délégation gouvernementale venue expressément de Kinshasa pour s'enquérir de la situation sur le terrain, ces miliciens ont de nouveau créé la sensation en s'en prenant à quelques symboles de l'État. La ville de Mwene Ditu située à 132 Km au sud-est de Mbuji-Mayi a été attaquée par les Kamuina Nsapu qui, dans le même temps, ont tenté de perturber l'arrivée de la délégation gouvernementale en créant l'agitation autour de l'aéroport de Kananga. Il s'en est suivi des échauffourées avec les éléments des Fardc qui ont fini par remettre l'ordre. Aucun bilan sur ces affrontements n'a cependant été fourni par les autorités provinciales, mais des sources informelles font état de quelques victimes enregistrées.

C'est dans cette atmosphère d'insécurité caractérisée par une insurrection quasi permanente des Kamuina Nsapu que la délégation gouvernementale,



Ramazani Shadari à son arrivée à Kananga

conduite par le ministre de l'Intérieur et élargi à quelques députés originaires de la province, est arrivée le dimanche 12 mars à Kananga. Ramazani Shadari et les membres de la délégation qui l'accompagnent ont, dès leur descente d'avion, pris la mesure des conditions sécuritaires aléatoires dans lesquelles vivent les habitants de Kananga et des environs obligés de faire avec. Une journée ville morte de fait avait même été imposée dans la ville à la suite des troubles enregistrés la veille, lesquels troubles ont dissuadé de nombreux habitants à rester chez eux.

Bravant cette psychose générale, la délégation gouvernementale s'est aussitôt mise à l'œuvre

en initiant des contacts avec les autorités tant officielles que coutumières de la province. La mission a pour principal objectif le rétablissement de l'ordre public au Kasai central. Plutôt que de l'imposer en ayant recours à la puissance publique, le gouvernement a cru bon de négocier avec les miliciens de Kamuina Nsapu afin de connaître leurs revendications et, dans la mesure du possible, tenter de les satisfaire. C'est de cette manière qu'il espère mettre fin au phénomène Kamuina Nsapu via une résolution pacifique intégrant la vertu du dialogue. « *La force est toujours la force politique. La force qui consiste à négocier,*

à discuter, à écouter les uns les autres. Et après, on va finir par rencontrer les convergences et les divergences vont sauter. À ce moment-là, on va trouver une solution. Il y aura la paix parce que le chef de l'État insiste pour que la paix règne dans cette partie d'État national », a déclaré Ramazani Shadari. L'insécurité au Kasai central est un écueil qui risque d'asséner un coup fatal au processus électoral étant entendu que dans les circonstances actuelles, il est quasi impossible d'assurer l'enrôlement des électeurs dans cette partie du pays. D'où le gouvernement a tout intérêt à restaurer le plus rapidement possible la paix dans

ce coin du pays, laquelle paix passerait par une série de préalables. Au nombre de ceux-ci figurent, entre autres, le remplacement du gouverneur de la province rappelé à Kinshasa depuis plusieurs semaines et la restitution du corps du chef Kamuina Nsapu tué en août 2016.

Dans la foulée, il est probable qu'une nouvelle libération des miliciens Kamuina Nsapu faits prisonniers au cours des récents affrontements avec les forces de l'ordre soit effective. Des mesures que le gouvernement est appelé à prendre au nom de la paix dans une région où l'autorité de l'État a cessé d'être une réalité.

Alain Diasso

RASSEMBLEMENT

La légitimité et les vertus politiques feraient face à l'achat des consciences

La crise au Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement (Rassop), méga plate-forme de l'opposition congolaise, continue de défrayer la chronique.

La duplicité de tendances, ou plutôt le bicéphalisme qui a élu domicile en son sein, a sensiblement fragilisé cette frange de l'opposition avec, d'un côté, Pierre Lumbi, président du Conseil des sages désigné au cours d'une réunion tenue le 2 mars dans la commune de Limete, et de l'autre, Joseph Olenghankoy, désigné, lui aussi, par huit des onze membres du Conseil des sages originel, structure mise en place en juin 2016 à Genval à Bruxelles sous la présidence du feu Étienne Tshisekedi. Pour certains analystes de l'évolution politique du pays, la situation au Rassemblement est déplorable et traduit un certain manque de respect et l'absence des vertus politiques dans le chef de certains acteurs poli-

tiques locaux. L'appât de l'argent et un certain clientélisme ont pris le dessus sur les valeurs et la morale politique, note un autre politique. Alors qu'Étienne Tshisekedi, président du Conseil des sages du Rassemblement décédé le 1er février 2017 en Belgique, n'est pas encore inhumé, sa succession est littéralement à l'ère. Démocratie exige, il y a diverses candidatures pour le remplacement. Mais seulement, les critères ont-ils été remplis lors de dépôts de ces candidatures. Pierre Lumbi qui a été désigné président du Conseil des sages ne fait pas partie des membres du Conseil originel installé à Genval en 2017. C'est aussi le cas d'autres candidats comme Jean-Pierre Lisanga Bonganga, Martin Fayulu, etc. Paradoxalement, c'est la candidature qui paraît la plus plausible au regard des critères, celle de Joseph Olenghankoy, qui semble être mise en cause par une frange du Rassemblement. Mais que lui reproche-t-on concrètement

pour qu'il ne soit pas président du Conseil des sages alors que la majorité des membres du Conseil ont agréé sa candidature ? Est-ce parce que l'homme paraît bouillant, dynamique ? Doit-on ignorer ou renier ce qu'il a accompli aujourd'hui parce qu'il est porté à la tête du Conseil des sages du Rassemblement ? Ne devrait-il pas prétendre à une sorte de droit de lutte ? Joseph Olenghankoy a toute une histoire de combat pour l'instauration de la démocratie en RDC, combat qu'il mène depuis sa jeunesse aux côtés d'Étienne Tshisekedi. Celui qu'on appelait le Benjamin de l'Union sacrée de l'opposition radicale au début des années 1990 - dans une République du Zaïre dirigée de main de fer par Mobutu - peut prétendre à bien plus de considération reconnue, du reste, par ceux qui connaissent bien l'histoire de la lutte pour la démocratie au Congo. Il a toujours été aux côtés d'Étienne Tshisekedi, son parrain en politique. Et c'est toute

une symbolique qu'Olenghankoy ait été le modérateur lors du dernier meeting d'Étienne Tshisekedi (alors président du Conseil des sages du Rassemblement) au Boulevard Triomphal le 31 juillet 2016, à son retour à Kinshasa après un long séjour en Belgique. Cependant, il a toujours été mobilisateur des masses, considéré aussi comme le père des villes mortes et autres actions de désobéissance civile initiée par l'opposition politique congolaise. Deux jeunes à l'époque ont été très présents aux côtés d'Étienne Tshisekedi dans la lutte pour l'instauration de la démocratie, Joseph Olenghankoy et Jacques Matanda. Ce sont eux qui ont été à l'origine de l'intronisation d'Étienne Tshisekedi comme chef de file de l'opposition à l'époque de la Conférence nationale souveraine. Olenghankoy a toujours été à l'avant-plan des actions de l'opposition, ayant été emprisonné une quarantaine de fois aussi bien sous le régime de Mobutu que de Kabila. Il a même

été condamné à mort lors d'un procès et détenu à la prison de Buluwo dans l'ex-province du Katanga.

Mais aujourd'hui, en plus de la lutte contre la dictature, le combat à mener, ce serait pour les vertus dans la politique et contre l'argent qui « corrompt les bonnes mœurs ». Et cette lutte serait à mener au sein du Rassemblement ou l'argent sale circulerait à flot pour infléchir les prises de positions de gens. L'on apprend qu'on proposerait aux personnalités et regroupements politiques pro-Olenghankoy du cash. Pour une certaine opinion, l'on doit trouver la solution à la crise en interne au sein du Rassemblement, à travers une réunion à laquelle prendraient part toutes les tendances de la méga-plate-forme. En cas de flop de l'application de l'Accord de la Saint-Sylvestre à cause de cette confusion, le Rassemblement en sera également responsable devant l'histoire.

Martin Engimo

BOXE DES PHARAONS

Annnonce d'un stage international des entraîneurs à Brazzaville et du premier championnat national de la RDC

L'entraîneur (Mani) de la boxe des pharaons, Honoré Massamba Diambote, est invité par la Zone 4 pour participer en tant qu'animateur dans un stage international qui sera organisé du 20 au 22 mars 2017 à Brazzaville. Cet art martial d'origine pharaonique et modernisé en ce moment par l'expert brazzavillois Jean Samba se développe sur les deux rives du fleuve Congo, à Brazzaville son berceau et à Kinshasa il est encore dans sa phase de vulgarisation.

On annonce, par ailleurs, l'organisation en avril à Kinshasa du tournoi international du Sawaara, combat africain dénommé « Pont sur le Congo » entre les Diables Rouges du Congo Brazzaville et Léopold Boxe des pharaons de Kinshasa. Quant au 5^e championnat de Kinshasa de la boxe des pharaons, ça se déroulera en juin 2017. Et le lieu est déjà connu, il s'agit du stadium de basket-ball du lycée Tobongisa du quartier Binza dans la commune de Ngaliema. Selon le Mani Honoré Massamba Diambote, la Fédération est aussi dans les préparatifs du premier championnat national de la Boxe de pharaons en RDC prévu pour cette année 2017 avec, pour cette édition expérimentale et pilote, cinq provinces, notamment le Kongo Central, le Bandundu, l'Équateur, le Nord-Kivu et Kinshasa (on considère ici l'ancienne configuration administrative du pays avec onze provinces).

Martin Engimo

C1 ET C2 AFRICAINES

Sanga Balende bat El Hilal Elobied, V.Club accroche Ports Authority, Mazembe bute sur Caps Utd

Le week-end a été assez mitigé pour les clubs congolais engagés en compétitions africaines interclubs.

En seizièmes de finale de la Coupe de la Confédération, Sa Majesté Sanga Balende a battu le 11 mars au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi la formation soudanaise d'El Hilal Elobied par un but à zéro. L'unique but de la partie a été inscrit à la 33e minute par Kungemena. Sanga Balende prend donc une avance assez prudentielle avant le match retour à Khartoum.

Le 12 mars dans son stade de Kamal City de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, le TP Mazembe entraîné par le Français Thierry Froger a été tenu en échec par la formation de Caps United du Zimbabwe par un but partout, en seizièmes de finale aller de la Ligue des champions d'Afrique.

Le but de Caps a été inscrit à la première minute de la partie, avant l'égalisation des Corbeaux toujours en première période par le maestro zambien Rainford Kalaba sur une passe de Ben Malango. Mais il n'y a plus eu d'autres buts malgré plusieurs occasions de but que se sont créées les attaquants de Mazembe. Le match retour dans une semaine à

Harare sera un va-tout pour Mazembe.

Toujours en seizièmes de finale aller de la C1 africaine, l'AS V.Club a arraché un match à égalité précieux d'un but partout, le dimanche au stade de l'Indépendance de Bakau à Banjul, face à la formation de Ports Authority de la Gambie. Alagie Sarr a ouvert la marque pour Ports Authority à la 46e minute, avant l'égalisation du défenseur équato-guinéen de V.Club, Francisco Ondo surnommé Obama, à la 73e minute. Le onze de départ de V.Club a été composé du gardien de but burkinabé Daouda Diakité, et dans le champ Junior Baumeto, Gody Ngonda Muzinga, l'Équato-guinéen Francisco Ondo, Bangala Litombo, Nelson Munganga (capitaine), Eddy Ngoy Emomo, le Malien Idrissa Traoré, le Rwandais Ernest Sugira, le Swazi Félix Gerson et le Camerounais Yazid Atouba. Les Dauphins Noirs emmenés par le coach Florent Ibenge auront besoin au minimum d'un match nul de zéro but partout pour accéder à la phase des poules de la Ligue des champions qui se jouera désormais au niveau de huitièmes de finale.

M.E.

LAC KIVU

La RDC et le Rwanda signent un accord pour des recherches sur le gaz méthane

Cet accord permettra une exploitation commune des ressources fossiles du lac alors que le Rwanda produit déjà de dizaines de mégawatts d'électricité en transformant le gaz méthane, pompé à partir d'une plate-forme installée sur le lac.

La RDC et le Rwanda ont avalisé, le 10 mars, dans la ville rwandaise de Gisenyi un projet visant à mener des recherches communes sur l'exploitation sécurisée du gaz méthane dans le lac Kivu. Ce projet financé par le gouvernement hollandais à hauteur de 8 million d'euros, apporte radiookapi.net, est prévue pour une durée d'exécution de deux ans.

La RDC en retard par rapport au Rwanda

Le projet d'exploitation commune du gaz méthane du lac Kivu date de plusieurs années. Mais pendant que le Rwanda produit déjà une dizaine de mégawatts de l'électricité en transformant le gaz méthane, pompé à partir d'une plate-forme que le pays a installé sur le lac Kivu, à 13 km de sa rive, la RDC, elle, traîne en-



Le gaz mortel du lac Kivu pourrait fournir de l'énergie à tout le Rwanda

core les pieds. Par ailleurs, le Rwanda, malgré cette avance par rapport à la RDC, continuait à souhaiter une exploitation commune avec la RDC, qui présenterait beaucoup plus d'avantages, étant donné que Kinshasa et Kigali devraient également s'accorder sur la surveillance du lac Kivu. Les discussions entre les deux pays visent, en général, à trouver un accord sur l'exploitation commune des ressources fossiles du lac Kivu. Mais, dans un premier temps, cet accord ne concerne que le gaz

méthane avant d'être étendu au pétrole découvert dans le lac Kivu. Selon la partie congolaise, la RDC qui n'a pas encore démarré l'exploitation de ce gaz souhaiterait rattraper ce retard en démarrant rapidement son exploitation avec le Rwanda. Il est, par ailleurs, rappelé que le premier accord bilatéral entre la RDC et le Rwanda sur l'exploitation conjointe des ressources fossiles du lac Kivu a été signé en 1975. Mais il n'a jamais été appliqué.

Lucien Dianzenza

KARATÉ

La Fékaco annonce l'organisation du championnat national en juillet 2017

L'ouverture de la saison sportive 2017 pour la Fédération de karaté du Congo (Fékaco) aura lieu à Goma, chef-lieu de la province de Nord-Kivu, indique-t-on de cette instance sportive nationale. L'on apprend, par ailleurs, que cette ouverture sera accompagnée de l'organisation de l'Open de Goma avec les seniors messieurs et dames. Ensuite, la Fékaco organisera un stage de recyclage à l'intention des entraîneurs nationaux de karaté à

Kinshasa ; une session de formation qui sera animée par deux experts japonais, ils sont tous deux des ceintures noires 5e dan. Ils sont attendus dans la capitale RD-congolaise au courant du mois d'avril et la formation aura lieu au Dojo national à l'ISP/Gombe, a précisé l'entraîneur national Honoré Massamba Diambote.

Le programme annuel de la Fékaco prévoit également la participation des Léopards Karaté de la RDC au

championnat d'Afrique des nations de la discipline (dans la catégorie junior et senior, en version masculine et féminine), prévu du 15 au 21 mai 2017 à Yaoundé au Cameroun. Quant au championnat national de karaté, le programme note que la compétition se déroulera en juillet à Goma au Nord-Kivu dans la catégorie junior et senior, et en version masculine et féminine.

M.E.

ENVIRONNEMENT

La pollution entraîne le décès d'enfants

Selon un rapport de l'OMS intitulé Atlas on Children's Health and the Environment, chaque année, les risques environnementaux, notamment la pollution de l'air intérieur et extérieur, le tabagisme passif, l'insalubrité de l'eau, le manque de moyens d'assainissement et d'hygiène insuffisante causent le décès de 1,7 million d'enfants de moins de 5 ans.

Pour la directrice générale de l'OMS, le Dr Margaret Chan, un environnement pollué est mortel, en particulier pour les jeunes enfants. Ils sont particulièrement vulnérables à la pollution de l'air et de l'eau car leurs organes et leur système immunitaire sont en cours de développement et leurs voies respiratoires sont de petite taille.

À en croire la directrice de l'OMS, les expositions dangereuses peuvent débuter pendant la grossesse et accroître le risque de naissance prématurée. En outre, lorsque les nourrissons et les enfants d'âge préscolaire sont exposés à la pollution de l'air intérieur et extérieur ainsi qu'au tabagisme passif, il existe un risque plus important de contracter une pneumonie pendant l'enfance et une affection respiratoire chronique telle que l'asthme tout au long de la vie. L'exposition à la pollution atmosphérique peut aussi faire augmenter le risque de cardiopathie, d'accident vasculaire cérébral et de cancer tout au long de l'existence. Quant au directeur du département Santé publique, déterminants sociaux et environnementaux de la santé de l'OMS, le Dr María Neira, il plaide pour un investissement en vue de réduire les décès des enfants dus aux causes environnementales. «La pollution de l'environnement pèse lourdement sur la santé de nos enfants. Si nous investissons en vue de supprimer les risques environnementaux pour la santé, par exemple afin d'améliorer la qualité de l'eau ou d'utiliser des combustibles plus propres, les bienfaits pour la santé seront considérables ».

Pour prévenir les maladies environnementales, l'OMS recommande d'assurer la sécurité dans tous les endroits où se trouvent des enfants. «Combattre la pollution de l'air à l'intérieur et à l'extérieur des logements, améliorer l'accès à l'eau potable et aux moyens d'assainissement et l'hygiène y compris dans les établissements de santé où les femmes accouchent, protéger les femmes enceintes du tabagisme passif et améliorer la salubrité de l'environnement permettent de prévenir des décès et des maladies chez l'enfant », indique l'OMS.

Aline nzuzi

RÉFLEXION

La RDC face au diktat de l'Union européenne

Le rapport des ministres des Affaires étrangères des vingt-sept pays membres de l'Union européenne (UE) sanctionnant le dernier Conseil européen a mis une emphase particulière sur la situation politique en RDC présentée sous un mauvais jour avec, à la clé, des injonctions adressées aux autorités congolaises en rapport avec le processus électoral en cours. Une fois encore, la RDC aura vu sa souveraineté sacrifiée sur l'autel des intérêts occidentaux.

À travers cette déclaration, les États membres de l'UE se sont érigés en puissance dominatrice contre le gré d'un peuple réputé libre de ses choix. En demandant, entre autres, au gouvernement congolais d'appliquer l'accord du 31 décembre qui devrait, d'après eux, « déclencher le processus d'une alternance démocratique et pacifique du pouvoir en RDC », sans doute que les diplomates européens se sont trompés d'adresse et d'époque. Cette demande de l'UE assortie des menaces constitue en soi une violation de l'éthique censée guider les relations internationales qui ne se déclinent plus en termes d'assujettissement des pays pauvres par les grandes puissances. Aujourd'hui plus qu'hier, le dialogue politique équilibré entre parties régente les rapports entre États du monde dans un partenariat coopératif empreint de respect mutuel. L'article premier paragraphe 55, chapitre IX (Coopération économique et sociale internationale) de la Charte des Nations unies rappelle que « les relations pacifiques et amicales

entre les nations sont fondées sur le respect du principe d'égalité des droits des peuples et de leur droit à disposer eux-mêmes ».

Dommage que l'Union européenne ait choisi la marche à reculer en refusant d'évoluer au gré des mutations qui sous-tendent les relations internationales. En effet, force est de constater que les rapports qu'entretient aujourd'hui le Conseil européen avec la RDC sont dictés par des intérêts mesquins d'une communauté européenne qui a toujours redouté l'émancipation intégrale des États africains, otages d'un parrainage plutôt asphyxiant. Si non, comment comprendre qu'un État ou un groupe d'États s'arrogent le droit de sanctionner, au péril d'un peuple et avec le mépris le plus dégradant possible, d'imposer leur volonté au constituant d'un autre État souverain, foulant au pied le droit à l'autodétermination de son peuple ? La RDC, à l'instar d'autres États africains, souffre de ce diktat de l'Occident qui veut tout régenter jusqu'à refuser ses choix politiques avec, pour seule motivation, s'assurer le contrôle permanent sur ses zones d'influence politico-économiques. D'où, le rapport de l'Union européenne susdit trahit dans son contenu quelques velléités de mainmise occidentale sur le leadership politique en RDC qu'elle voudrait manipuler à sa guise. Des sources crédibles, il nous revient que le rapport de l'UE sur la RDC s'est inspiré d'une correspondance adressée à l'institution européenne, la veille de la réunion des ministres des Affaires étrangères le 6 mars, par la direc-

trice pour l'Afrique centrale de l'ONG américaine Human Right Watch (HRW), Ida Sawyer. C'est donc un rapport motivé politiquement destiné à jeter un discrédit sur les institutions congolaises et, à contrario, à « blanchir » une opposition en panne d'imagination. Militant pour un renforcement de la pression sur la coalition au pouvoir, la chercheuse américaine aurait, dans sa correspondance, enjoint l'UE « d'imposer des sanctions ciblées supplémentaires - y compris des interdictions de voyager et des gels d'avoirs - à l'encontre des individus portant la plus grande part de responsabilité pour les graves violations des droits humains ».

Dans son entendement, il faut que l'UE aille au-delà des sanctions ciblées prises le 12 décembre 2016 contre sept responsables du secteur de la sécurité en annonçant « une nouvelle série de sanctions » qui irait plus haut dans la chaîne de commandement. Ce qui, à l'en croire, enverrait un message fort selon lequel l'UE « reste engagée à protéger les droits humains, à assurer l'organisation d'élections crédibles dans des délais appropriés, et à œuvrer à empêcher que la situation en RDC, déjà explosive, ne se détériore davantage ». Tout ceci porte à croire que les droits de l'Homme dont se prévalent des ONG telles que HRW ne s'appliquent que lorsqu'il s'agit de la RDC avec les épisodes Kamunia Nsapu, Bundu-Dia-Kongo et celui des milices armées très en verve à l'est du pays. Motus bouche cousue donc pour les nombreuses exactions que ne

cessent de perpétrer sur le continent des organisations terroristes telles que Boko Haram et autres forces négatives qui l'empestent du nord au sud !

Interprétation sélective de la loi fondamentale

Et comme si cela ne suffisait pas, l'Union européenne tente aujourd'hui, à coup de communiqués, de convaincre les Congolais que l'accord du 31 décembre est la seule source de légitimité pour la période préélectorale et électorale. Le paradoxe est que d'un côté, elle déclare soutenir le respect de la Constitution de la RDC et, de l'autre, refuse de voir la même loi fondamentale s'interpréter en faveur de l'Institution « Président de la République ». En cherchant à faire dire à l'Accord de la Saint-Sylvestre ce qu'il n'est pas ou en essayant d'extraire dans la Constitution les incises qui gênent, l'UE fait décidément fausse route. Il y a lieu de rappeler qu'il n'y a aucune légitimité à tirer à partir d'un acte privé tel que l'Accord du 31 décembre qui prend appui sur la Constitution et non sur des intentions personnelles. La légitimité relève donc de la Constitution dans un État de droit. On ne peut pas dire en même temps qu'on veut défendre la Constitution et prétendre que la légitimité relève d'une autre source.

L'attitude irresponsable de l'UE foule au pied le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ou mieux le droit du peuple congolais à l'autodétermination, un principe du droit international selon lequel chaque peuple dispose d'un choix libre et souverain

de déterminer la forme de son régime politique, indépendamment de toute influence étrangère. De la sorte, il serait dorénavant mal venu de dicter aux Congolais la cadence à suivre par rapport au processus électoral ou à leur imposer des choix politiques touchant à leur propre destin tel que l'adaptation de la Constitution en conformité avec les dernières mutations sociopolitiques. Aussi, pour contrer la poussée occidentale en RDC, les Congolais sont astreints à faire preuve de résistance à l'instar d'autres États du monde dont la lutte acharnée pour le triomphe des valeurs républicaines a longtemps été au cœur d'un combat héroïque menée contre les puissances hégémoniques occidentales. Le peuple congolais devrait s'en inspirer pour ne pas céder le flanc à ceux qui pensent le manipuler en misant sur leur puissance financière.

En définitive, le gouvernement congolais ferait œuvre utile en réagissant, comme il le fait déjà si bien, à ce qui s'apparente à une provocation de mauvais goût en utilisant le même créneau que l'UE qui met à contribution la presse internationale pour relayer ses idées et saper les efforts de la RDC à consolider sa jeune démocratie. Il y a lieu aussi de mettre à contribution la ferveur populaire via des revendications ciblées, et en faisant savoir au souverain primaire que c'est son destin qui est en train d'être jeté en pâture par l'Occident prédatrice qui n'a cure de son mieux-être.

Alain Diasso

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



HÔPITAL GÉNÉRAL DE LOANDJILI

Les agents persistent dans leur grève

Déclenchée depuis le 6 mars, cette grève tarde à finir du fait que les solutions aux revendications des agents de ce grand établissement sanitaire n'ont pas encore été trouvées. Dans leur déclaration du 7 mars, ceux-ci ont exigé le départ de leur directrice générale (DG) et de leur directrice de l'administration et des ressources humaines (DARH). Pour trouver une issue de sortie à cette situation, une rencontre a réuni le 11 mars, dans la salle de conférence de cet hôpital, un représentant du ministère de la Santé avec une délégation des intersyndicales de Brazzaville et Pointe-Noire ainsi que la cellule de crise mise en place par Alexandre Honoré Paka.

Selon les agents de cet hôpital cette grève est la conséquence de la non-application du protocole d'accord signé en 2015 portant sur la revalorisation du point indiciaire de manière échelonnée (de 220 à 250 en 2016 et à 275 en 2017 et 300 en 2018) pour les décisionnaires, le déblocage des avancements et de la situation des allocations familiales pour tous les agents fonctionnaires et décisionnaires.

D'après les grévistes, toutes ces revendications ne posent pas de problèmes budgétaires. « Depuis la signature du protocole d'accord, rien a été fait. Le point indiciaire est toujours à 220. Nous ne percevons pas les allocations familiales depuis 4 ans ni les compléments de certaines primes prévues dans la convention collective régissant notre structure. Depuis l'arrivée de la DG il y a 5 ans, aucune Capa n'a été organisée pour permettre aux agents de bénéficier des avancements réguliers comme cela est prévue dans la convention. En plus, elle a rendu les agents insolubles à cause des retards réguliers des salaires, les prêts et découverts ayant été rendus inaccessibles dans les banques », a expliqué un agent ayant requis l'anonymat.

À cela s'ajoute, entre autres, le problème de la privatisation de la pharmacie de l'hôpital et des « voyages abusifs » de la DG et de la directrice économique et financière (DEF). « Notre pharmacie a été confiée à un privé sans l'avis du comité de direction. Curieusement, son personnel est constitué des agents de l'hôpital qui sont payés par l'hôpital lui-même. En plus, depuis son arrivée, la DG et la DEF effectue régulièrement des voyages en Europe et ailleurs au frais de l'hôpital dormant

comme raison que c'est pour des négociations qui concernent notre structure. Mais jusqu'alors, ces fameuses négociations n'ont toujours rien apporté. Les salles d'hospitalisation et leurs équipements sont vétustes et le restaurant n'alimente plus les malades, tout le parc automobile est paralysé pour ne citer que ces exemples », a expliqué un autre agent.

Cette grève a été précédée d'une assemblée générale, qui a eu lieu le 23 février, à l'issue de laquelle l'avis de grève a été retenu comme solution en cas de non résolution du conflit. Les huit jours accordés après cette assemblée pour des négociations étant épuisés sans aucune réaction de la Direction générale, l'intersyndicale a décidé de lancer l'avis de grève le 3 mars. Cela, après trois jours de préavis de grève. « Au regard de tous ces faits, nous exigeons purement et simplement le départ de la DG et de la DARH. Nous ne reprendrons le service que si elles sont relevées et les négociations se feront avec la nouvelle équipe », a déclaré un troisième agent. Une réunion convoquée par le comité de crise a eu lieu le 7 mars à la mairie de Loandjili. En réponse à la proposition de reprise de travail dudit comité, l'intersyndicale a publié une déclaration demandant le départ de la DG et de la DARH de l'hôpital de Loandjili ainsi qu'une pétition signée par plus de 600 agents sur au moins 800 que compte l'hôpital. « Au regard de tous les faits, nous exigeons purement et simplement le départ de la DG et de la DARH. Nous ne reprendrons le travail que si elles sont relevées et les négociations se feront avec la nouvelle équipe », a déclaré un troisième agent.

Actuellement, c'est un silence sans nom qui règne au sein de cet établissement sanitaire qui a quasiment été vidé de ses malades. Sur place, on ne constate que la présence des agents réquisitionnés par le préfet, la police, quelques agents de sécurité de cette structure, les seuls prestataires en service, les autres étant aussi en grève pour non-paiement de leur prestation depuis 6 à 8 mois.

La réunion qui a eu lieu le 11 mars dans la salle de conférence de l'Hôpital général de Loandjili n'a abouti à rien pour la levée de la grève parce qu'étant juste une rencontre de prise de contact et d'interprétation de la situation. Au sortir de celle-ci, l'intersyndicale a confié aux grévistes rassemblés hors de leur structure que les négociations devraient commencer en présence de la ministre de la Santé.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

LITTÉRATURE

L'IFC organise la 19^e édition du printemps des poètes

La 19^e édition du printemps des poètes va se tenir du 14 au 26 mars à Pointe-Noire sur le thème « Afrique(s) ». Pendant près de deux semaines, plusieurs activités culturelles seront organisées à l'Institut français du Congo (IFC) et au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard.



Affiche de l'événement crédit photo «DR»

Le printemps des poètes revient chaque année au mois de mars avec une programmation remarquable ponctuée par de nombreuses activités particulièrement riches et diverses. Durant cette période, la poésie s'exprime en lecture, en chanson, en spectacle, en balade poétique, etc. Cette année, le thème choisi a été conjugué au pluriel, il soutient une idée de diversité, tournée vers l'Afrique, ou plutôt vers les Afriques. Ce printemps de poètes va offrir aux Français de jolis moments de partage avec le vieux continent africain, car la France a beaucoup plus en commun qu'en différence avec l'Afrique.

L'IFC a profité de ce printemps des poètes pour faire résonner le poème sous de multiples formes, partant du slam au théâtre, de porter à la connaissance du public ponténégrin des auteurs connus ou plus secrets, inciter la créativité de toutes et tous, jeunes ou adultes par un concours, amener le travail de lycéens de Pointe-Noire, de l'écriture au jeu, sur une scène de théâtre.

En fait, l'IFC a pensé célébrer cet événement sous des formes très complémentaires qu'il espère surprenantes et déroutantes. Pour le rendre plus visible, l'IFC a invité un bon nombre d'auteurs, parmi lesquels Gabriel Mwènè Okoundji (République du Congo), grand prix littéraire de l'Afrique noire en 2010 et figure marquante de la nouvelle génération des poètes africains. Il est auteur de plusieurs ouvrages dont le tout dernier « Comme une soif d'être homme, encore » est une anthologie poétique publiée par les éditions Féderop. Alima Madina (République du Congo), auteure de Splendeur cachée de la voix d'une femme qui espère (nouvelle), elle a participé à l'anthologie de poésie « Pour Édith » publiée en juin 2009 par l'Harmattan Congo, puis à l'anthologie de poésie contemporaine « Du Congo au Danube », sous la direction de Marilena Liça.

Florent Sogni Zaoui (République du Congo), journaliste à l'Agence congolaise d'information (ACI) et ancien consultant en communication au bu-

reau de la Banque mondiale à Brazzaville. La Noisette de la cité insipide est son troisième roman et sa sixième production littéraire. Et N'Deye Salimatou Somparé de la Guinée Conakry, son recueil « Les Constellations », publié à Conakry, l'a fait connaître au public guinéen. Mais c'est par la musique qu'elle marque le plus le paysage local avec son album « Les Maîtres de la parole », hommage aux griots, bardes des temps modernes.

Au programme de ce printemps de poètes, il y aura le 14 mars à 19 h une soirée poétique à la carte, marquée par une déambulation poétique à l'IFC avec les comédiens de la compagnie « Théâtre à la Carte » qui feront découvrir au public des textes de toute l'Afrique et des Antilles.

Le 17 mars à partir de 19 heures, il y aura dans la salle de spectacle de l'IFC une cérémonie de remise des prix du concours de poésie, cette soirée sera animée par Laila Embounou. Les 1er et 2e prix du Jury ainsi que le prix du public dans les deux catégories adultes et jeunes seront remis aux lauréats par des personnalités du monde culturel de Pointe-Noire, parmi lesquelles Jean-Luc Delvert, consul général de France, Emmanuelle Jessua, Alain-Rock Ngoma, directeur du Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, Kaly Djatou, proviseur du lycée Mpaka, Alphonse Nkala, directeur départemental du Livre et de la Lecture publique de Pointe-Noire et Noura Boussiadi, proviseuse adjointe du lycée Charlemagne. Le samedi 18 mars à l'IFC, une journée slam à partir de 15 h : restitution des ateliers slam enfant, animés par Gilles Douta et à 19 heures un concert de Diouf, suivi du Collectif Styl'Oblique. Le mercredi 22 mars à 18 heures au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, un cercle des lecteurs sur le thème « La poésie congolaise : s'inscrire dans un héritage » ? La présentation sera animée par Alphonse Nkala, directeur départemental du Livre et de la Lecture publique de Pointe-Noire, en présence d'écrivains congolais comme George Mavouba Sokate, Huguette Massamba et Hugues Éta.

Le 25 mars à 18 h à l'IFC, il y aura un colloque sur l'actualité et la diffusion de la poésie africaine, parmi les poètes invités figurent entres autres Gabriel Okoundji (République du Congo), Florent Sogni Zaoui (République du Congo), Alima Madina (République du Congo) et N'Deye S. Somparé (Guinée Conakry). Et enfin le 26 mars à 15 heures dans la salle de spectacle de l'IFC, une poésie en scène avec un spectacle des lycées de Pointe-Noire, sous la direction artistique du poète Gabriel Mwènè Okoundji. Ce spectacle poétique est monté à partir de poèmes écrits et mis en voix par des lycéens de Pointe-Noire (des lycées Mpaka, Augagneur, Pointe-Noire II et Charlemagne), dont le travail a été accompagné par les metteurs en scène et comédiens Jehf Biyeri et Selma Mayala, sous la direction artistique de Gabriel Mwènè Okoundji.

Rappelons que le printemps des poètes est une activité française pilotée par le centre de ressources pour la poésie que financent les ministères français de la Culture et de l'Éducation nationale, cette manifestation nationale rayonne depuis un certain temps à l'international, notamment en République du Congo.

Hugues Prosper Mabonzo

PARUTION

«La Pierre noire de Natitingou» cherche un diffuseur en Afrique

Publié aux Éditions Antya, l'ouvrage «La Pierre noire de Natitingou» – Tome 1 Les cendres du seigneur Taki-Zu de l'écrivain Al-Lesa Kimbeni est disponible dans les grands rayons de distribution des ouvrages en Europe en attendant de l'être également en Afrique.

La Pierre noire de Natitingou est un roman fantastique de 350 pages autour d'une histoire renversante et emballante qui met au centre la pierre noire qui est à l'origine de la vie sur terre. Mère de toutes les pierres précieuses, la pierre noire dont le département d'Atakoura au Bénin revendiquerait la provenance réunit les hommes, les divinités et les détenteurs de pouvoirs maléfiques et surnaturels...

L'histoire

Il y a 4600 ans avant notre ère, les hommes avaient découvert l'origine de notre présence sur terre. Seulement s'étant aperçus de la menace qui pesait sur le monde en proie à la calamité qui risquait de le faire disparaître, les hommes décident d'aller à la recherche de la pierre noire, seule alternative à leur malheur. En effet, en créant l'être qui devrait leur ressembler, les dieux se sont mis dans une mauvaise posture puisque celui-ci, c'est-à-dire l'aîné de la création, va tout faire à sa guise. Ainsi, pour empêcher toute dérive, ils décidèrent de lui ôter une partie de ses pouvoirs en la mettant en prison afin qu'elle perde une partie de sa puissance. Seulement, cet être sera libéré et va créer d'autres

êtres que les dieux ne pouvaient pu contrôler. Seule la pierre noire, une fois retrouvée peut mettre fin à cette cavale infernale. Pour ce faire, une sorcière et un voleur de 11 ans partent ainsi à la recherche de la fameuse pierre noire. Ils arrivent à Préjus, un lieu à cheval entre le monde des dieux et celui des morts, dont ne peuvent accéder que les morts. À Préjus, ils rencontrent l'exilé qui va leur révéler que l'accès à la pierre noire est subordonnée aux codes, système des signes et des symboles qui permettent de traduire les informations, d'accéder à un lieu, de déchiffrer un texte de manière secrète...

Roman fantastique tirée d'une histoire vieille comme le monde qui met en scène les hommes, les divinités et les occupants du monde magique autour d'une pierre noire, dont l'accès à partir des codes ouvre la voie à toute vie terrestre. Véritable aventure rocambolesque à épisodes, la pierre noire transporte le lecteur dans un suspense digne des plus grandes fictions romancières de notre ère. Après ce premier tome, d'autres tomes vont suivre pour continuer cette fantastique histoire à rebondissements. En attendant, l'auteur cherche un diffuseur dans le continent pour que l'ouvrage soit également lu en Afrique comme c'est le cas en Europe. Al-Lesa Kimbeni est consultant en communication et stratégies. Auteur du roman Trois tombes pour une personne, il est Prix Sanza de Mfoa et a été couronné meilleur roman et meilleur écrivain du Congo en 2013.

Hervé Brice Mampouya

Inauguré le 9 mars, le Musée de N'Gol'odoua immortalise le Kiebe-Kiebe

Dans une atmosphère à la fois spirituelle et festive, le Musée de N'Gol'Odoua, dédié au Kiebe-Kiebe, a été inauguré jeudi 9 mars en présence du Président de la République, Denis Sassou N'Guesso, et d'un parterre d'invités. Immaculé et imposant, le Musée de N'Gol'odoua se dresse désormais au cœur de la végétation pour faire « entrer les sculptures Kiebe-Kiebe dans l'histoire de l'humanité », selon le professeur Théophile Obenga.

Plusieurs membres du gouvernement, dont Clément Mouamba, le Premier ministre et Léonidas Mottom, le ministre de la Culture, et de nombreuses personnalités de haut rang : Maurice N'Guesso, Alpha Omar Konaré, ancien président du Mali, Saleheddine Mezouar, ministre

marocain des Affaires étrangères et président de la Cop22, Ana Elisa De Santana Alphonso, représentante de l'Unesco au Congo, ou encore Yamina Benguigui étaient présentes face au bel édifice.

Présente à Oyo dans le cadre du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et de l'ouverture de l'hôpital d'Oyo, le lendemain, la presse étrangère (Africa24, Les Echos, Paris Match, Jeune Afrique, Forbes Afrique, Télé Congo, Vox Africa, Africa Numéro 1, Canal 2) était également aux premières loges. A l'intérieur, plusieurs centaines d'objets sont exposés : des figurines Kiebe-Kiebe, évidemment, mais aussi des œuvres plus récentes, issues de la collection présidentielle, et liés au cérémonial du Kiebe-Kiebe. Les objets anciens ont été of-



Une vue du musée (DR)



Coupure du ruban symbolique. Le chef de l'État remet un morceau de ruban à Jean-Paul Pigasse

ferts au Président Denis Sassou N'Guesso par le groupe ADIAC-Les Dépêches de Brazzaville que dirige Jean-Paul Pigasse. Ils ont été exposés à deux reprises hors du Congo, d'abord à Salvador de Bahia (Brésil), puis à La Havane (Cuba). Le tour de force réalisé par Lydie Pongault, commissaire de l'exposition, est de faire rimer le passé avec le futur, de lier tradition et modernité et de valoriser ainsi un patrimoine traditionnel inestimable. Dans cet esprit, dès le lendemain, le Musée de N'Gol'Odoua recevait son premier colloque, de haute volée, en présence des estimés historiens Abraham Ndinga Mbo et Yvon Norbert Gambeg face à un public de passionnés.

Camille Delourme

Le Pr Théophile Obenga revient sur la portée initiatique du rite

En sa qualité de représentant spécial du chef de l'Etat, le Pr Théophile Obenga a donné la leçon inaugurale du Musée Kiebe-Kiebe de N'Gol'Odoua. Nous publions dans la présente édition des extraits de son discours ainsi que l'écho culturel à donner à cet événement historique.

Pour ce premier musée du genre, N'Gol'Odoua a été retenu pour l'ancrage des us et coutumes du Kiebe-Kiebe. « Ces lieux reposants, promis d'office à la méditation, et qu'aucune divinité ne dédaignerait d'y édifier un temple à la Paix, sur ce bas parcours des eaux constantes de l'Alima, royaume d'enfance de Denis Sassou N'Guesso », a déclaré Théophile Obenga dans sa leçon inaugurale. « ... Ici donc, à N'Gol'Odoua, voici environ trois à cinq siècles, centre actif d'échange « après » (ngola) le « quatrième jour » (odoua) de la semaine mbochi », tel est le sens approprié selon Théophile Obenga en ce qui concerne l'explication à donner au sens de l'obvie de la contraction N'Gol'Odoua, soit, étymologiquement, « le quatrième jour de la semaine ».

L'autre compréhension de ce lieu d'échange se situe en amont du fleuve. A noter que contrairement à Mbindzi, N'Gol'Odoua est resté une station périodique de pêche pour les

enfants et les jeunes d'Oyo et d'Edou. Un constat poussant la conviction du professeur à affirmer que « le jeune Denis Sassou N'Gesso a pratiqué la pêche à N'Gol'Odoua ».

Allant à l'essentiel, l'orateur a évoqué trois idées-forces ayant mené à la création de « ce radieux musée ». La première, c'est de dire qu'il est dédié à l'Ordre initiatique des ancêtres, inventeurs du Rite hermétique Kiebe-Kiebe, qui a ses grades et degrés officiels. Ce Rite ancestral est spécifique aux groupes Koyo-Mbochi-Tege Alima du Congo.

Géographiquement, ce rite ancestral a pour berceau natif et ses zones d'extension dans la Cuvette-Ouest autour d'Assigui, les Plateaux autour d'Abala, Alembe, la Cuvette centrale autour de Olongo-One, Otende et Bokouélé. « Les différences, minimes, ne portent que sur le détail », a précisé Théophile Obenga.

La deuxième idée-force, est que le Musée Kiebe-Kiebe de N'Gol'Odoua est un Musée de « Métamorphose ». Empruntant ce terme au récit de Kafka, il a qualifié le Musée de « Métamorphose spirituelle ». « C'est-à-dire que les 150 figurines sculptées-et déjà cataloguées du Kiebe-Kiebe se transforment mystérieusement en forces gardiennes et protectrices des forêts, savanes, cours d'eau, étangs, plantes, animaux et êtres humains, d'écosys-

tème en écosystème, sur l'ensemble des contrées concernées » « Des esprits de la nature existent dans nos cultures ».

La troisième et la dernière idée-force touche la fonction même du Musée de N'Gol'Odoua qui est un musée d'art congolais, « donc d'art africain ». Comparant les idéologies et les épistémologies qui séparent radicalement les réalités culturelles africaines les unes des autres, le Pr Obenga a reconnu que celles-ci « ne montrent qu'une insuffisance heuristique ».

« Dès cet instant inaugural, jadis et naguère muettes, silencieuses, face au reste du monde, les sculptures Kiebe-Kiebe de N'Gol'Odoua entrent enfin dans l'histoire de l'humanité. Elles diront ce qu'elles auront à dire, et comment le dire ». « Des paroles de portée universelle, encore audibles dans la mémoire éclatée des peuples africains des diasporas : musiques et danse au « Kongo Square » en Nouvelle-Orléans, aux U.S.A. ; mythes et rituels de Bahia au Brésil, jusqu'à Cuba, cette même Présence Africaine ».

A l'adresse du président de la République, Théophile Obenga, admiratif de l'homme d'Etat, souligne : « Pour un homme d'Etat, sauver l'art d'un peuple, c'est plus qu'une affaire de fierté et de gloire légi-



Le Pr Théophile Obenga (DR)

times. Il est plutôt question, à bien y voir, de faire entrer un peuple dans l'éternité des temporalités historiques mondiales. Cela seul relève du progrès humain qui vaille ».

En ce qui concerne la cérémonie elle-même, Maurice N'Guesso, frère aîné du chef de l'Etat, en tant que dignitaire, a fait l'évocation des esprits et des mannes au point de surprendre l'assistance à l'entame de ce rite. Liant le traditionnel au modernisme, le chef de l'Etat a coupé le ruban symbolique avant de se pré-

ter à la visite guidée du Musée par Abraham Ibela, initié aux pratiques du Kiebe-Kiebe.

Désormais, près d'Oyo, il est établi que le Congo, qui le doit à son président, est un pays « non pas seulement d'idées, mais d'idéal : l'idéal qui fonde un Rite initiatique qu'est le Kiebe-Kiebe ; l'idéal d'humanité véritable qui justifie la création du Musée de N'Gol'Odoua ; l'idéal qui fait craindre, comme le feu, le peu et le moindre ».

Marie-Alfred Ngoma

RITES ET TRADITIONS

Le Kiebe-Kiebe face au défi d'ouverture

Après l'inauguration la veille à Oyo (N'Gol'Odoua) d'un musée dédié au Kiebe-Kiebe, des intellectuels et chercheurs se sont penchés, le 10 mars, sur l'origine et l'avenir de cette danse. Un débat alimenté par deux exposés des historiens Abraham Ndinga Mbo et Yvon Norbert Gambeg s'en est suivi, qui a permis aux profanes de lever le voile sur la profondeur et les splendeurs de ce qui va bien au-delà du folklore.

Organisé autour de deux sous-thèmes orientés, l'un sur les différentes expressions du Kiebe-Kiebe et l'autre sur son anthropologie sociale et culturelle, le débat placé sous la modération de Camille Bongo, personne-ressource, a eu le mérite de montrer les défis de cette danse initiatique face à un monde de plus en plus ouvert.

Ce, d'autant plus que les communications présentées ce jour au musée de N'Gol'Odoua et le débat qui s'en est suivi ont illustré toute la richesse de cette danse aux multiples facettes. En effet, à ceux qui ont pu franchir la barrière du secret qui l'entoure, le Kiebe-Kiebe se révèle, en fin de compte, comme une école de formation des élites et d'apprentissage de la vie dans ses dimensions physique et spirituelle.

Dans leur sanctuaire désigné « kinda », les initiés appelés à franchir différents degrés de maturation, font face à diverses épreuves ; ils doivent donner la preuve de leur courage et leur dextérité, mais également attester de leurs hautes capacités morales et éthiques, avant de mériter quelque titre de la hiérarchie. Ils

en sortent, en plus, dotés d'une excellente connaissance de métiers artistiques et artisanaux. D'où, l'éloge fait par Pr Grégoire Léfouoba, un des intervenants du débat, qui a salué la finesse des peuples praticiens du Kiebe-Kiebe. « Les mbozi, koyo et tegué, a-t-il reconnu, sont parmi les rares peuples en Afrique à avoir élevé leur art (folklore) au niveau éthique. Cela s'appelait la timocratie dans la Rome antique ».

Mais, parmi les questions qui ont taraudé les esprits dans la salle : doit-on continuer avec un Kiebe-Kiebe réservé aux seuls jeunes-gens habitant les contrées où il est pratiqué ? Doit-on l'ouvrir davantage aux jeunes des villes et d'autres contrées ?

De nombreux intervenants, parmi lesquels on pouvait reconnaître le secrétaire général de la mairie de Brazzaville, Abraham Ibela, l'anthropologue Daniel Isaac Itoua, le philosophe Didier Ngalebaye, l'ancien conseiller du chef de l'Etat Jean Oba Bouya ou le journaliste Christophe Ossango ont eu des vues divergentes. Entre les partisans du mystère entretenu et ceux qui ont fustigé une espèce



Abraham Ndinga Mbo et Yvon Norbert Gambeg ont dû répondre à plusieurs interrogations (DR)

d'égoïsme dans un monde plus ouvert, où le dialogue des cultures est le maître-mot, le fossé n'a eu de pont que la courtoisie des discours. Dans ce décor et à juste-titre, Edith Itoua, conseillère du chef de l'Etat à la diaspora demandait, quant à elle, des explications sur l'interdiction faite aux femmes d'accéder à l'initiation au Kiebe-Kiebe. La réponse n'échappait pas à l'esprit qui prévalait dans ce colloque. « En milieu mbozi, une intervention de femme suscite toujours une attention inhabituelle. On lui accorde même de tenir le balai sans être initié

à Otweère (la judicature, Ndlr) », répondait en substance le modérateur de la séance pour dire qu'il ne s'agit pas de machisme.

Bref, beaucoup de choses ont été dites sur le Kiebe-Kiebe, y compris sur son origine. Est-il issu d'un mystère originel vécu dans la contrée de Bokouélé, des milieux tegués ou des peuples autochtones atswa ? La pertinence du colloque a été d'ouvrir ce débat, baliser les pistes de discussion et l'avènement du musée de N'Gol'Odoua est une étape importante vers la pérennisation de cette danse initiatique comme le

rappelait Lydie Pongault, conseillère du président de la République et cheville ouvrière de la création dudit musée.

À l'instar du représentant spécial du chef de l'Etat, Théophile Obenga et du directeur général du Centre international de civilisations bantoues, Manda Tsebwa, elle a incité les universitaires et chercheurs à s'approprier cet espace, soutenir l'idée de mise en place d'un fonds documentaire viable et l'organisation prochaine d'un colloque scientifique international dédié au Kiebe-Kiebe.

Thierry Nougou

